

## Les résidences aristocratiques de l'époque carolingienne en Bretagne : l'exemple de Locronan

### Introduction

Nous n'aborderons pas ici la question de la fortification ou de la résidence aristocratique antérieurement à l'époque carolingienne ; plusieurs indices convergents laissent supposer que la fortification, telle qu'elle est connue au Moyen Age, semble ignorée durant le très haut Moyen Age, si on excepte toutefois les sites de hauteur, souvent occupés depuis des époques très anciennes. Les sources documentaires, à partir du IX<sup>e</sup> siècle, abordent la question et indiquent que les aristocrates résidaient dès lors dans des établissements spécifiques, peu ou prou défendus à l'aide d'aménagements de caractère stratégique.

Nous n'étudierons pas non plus les sites en rapport avec les Scandinaves, rares de toutes façons, et sujets à controverses, à part *Péran* en Plédran, tout à fait indiscutable (1). Notre étude s'arrêtera ainsi avant la naissance des mottes, et ne comprendra pas les enceintes souvent citées de *Bodieuc* en Mohon ou de *Luhan* en Plaudren (2), car il s'agit d'ensembles comprenant une motte et sa basse-cour, ne pouvant dater, au plus tôt, que du XI<sup>e</sup> siècle, sans préjuger de remplois ultérieurs.

Brosser un tableau des résidences aristocratiques d'époque carolingienne en Bretagne s'avère une gageure, du moins en 1992, tant les sources documentaires comptent de lacunes et en raison des carences

---

(1) Ph. GUIGON, *Les sites religieux et fortifiés du haut Moyen Age en Bretagne. Les églises des saints et les palais des rois*, 1990 a, Thèse de doctorat de l'Université de Rennes 1, dactylographiée, p. 445-448. Le site est fouillé par J.P. Nicolardot.

(2) J. ANDRÉ, « Deux cours carolingiennes du Morbihan : Bodieuc en Mohon et Luhan en Plaudren », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1962, t. XLII, p. 49-57.

déplorables de l'archéologie. Nous avons eu la bonne fortune de mettre au jour à Locronan une enceinte de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, mais son caractère exceptionnel n'en fait pas un exemple, contrairement à ce qu'un titre fallacieux pourrait laisser accroire... Pour notre défense, arguons que cette situation n'a rien d'extraordinaire en Europe de l'Ouest, où, pour l'époque carolingienne, les textes abondent, mais ne sont pas en correspondance avec les dures réalités matérielles. A Locronan, aucun texte sûr, aucune information contemporaine du fonctionnement du site, mais, de toute évidence, la preuve certaine qu'un prince territorial, voire un roi, jouit de la puissance publique et façonne l'or, à une époque où ce métal se fait rare dans l'empire carolingien.

Nous étudierons successivement les sources documentaires, dont il est délicat d'extraire des informations utiles. La toponymie reste en apparence un irremplaçable moyen de connaissance, mais des conclusions ne peuvent que rarement être tirées. Nous terminerons par Locronan, résidence en cours de fouille depuis 1986, ensemble exceptionnel en France et en Europe de l'Ouest pour l'époque carolingienne.

### Les sources documentaires

Au cours du IX<sup>e</sup> siècle, la Bretagne était encore un terrain d'enjeu entre les Francs et les Bretons ; les annalistes carolingiens mentionnent plusieurs campagnes militaires dirigées contre la province rebelle, sans succès, puisqu'elle devint un brillant état indépendant, avant de s'effondrer sous les coups des Scandinaves. En 786, aux dires des *Annales regni Francorum*, Audulf, sénéchal de Charlemagne, soumit beaucoup de Bretons « avec leurs châteaux et leurs forteresses défendus par des marais ou des rocs escarpés », *una cum castellis et firmitates eorum locis palustribus seu et in caesis* (3). Ce passage insiste sur l'implantation de ces « châteaux » en des lieux défendus naturellement (4), poncif que reprend le *Poème en l'honneur de Louis le Pieux*, lequel relate, entre autres événements et avec une partialité certaine, la campagne menée en 818 par Louis le Pieux, en vue de mater la révolte dirigée par le « roi », *rex*,

(3) J.-P. BRUNTERCH, « Le duché du Maine et la marche de Bretagne », dans *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Colloque historique international* publié par H. Atsma, Sigmaringen, 1989, t. I, p. 81, n. 316; CASSARD (J.C.), « La guerre des Bretons armoricains au haut Moyen Age », *Revue historique*, 1986, n° 569, p. 19; P.R. GIOT, « En marge de l'archéologie du paysage. La date des premiers retranchements et des fortifications », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1981, t. CIX, p. 78; A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, 1898, t. II, p. 4, n° 1.

(4) M. JONES, « The Defence of Medieval Brittany ; a survey of the establishment of fortified towns, castles and frontiers from the Gallo-Roman period to the end of the Middle-Ages ». *The Archaeological Journal*, 1981, t. CXXXVIII, p. 157.

Morvan. Évoquant les combats entre les deux camps, Ermold le Noir mentionne la résidence du souverain en utilisant des termes stéréotypés, tels que *domus* ou *arx*; à l'issue des combats victorieux de l'empereur, celui-ci laissa sur place des « postes solides », *custodes*, afin de surveiller les Bretons (5). La localisation de la résidence de Morvan a fait l'objet de controverses stériles, puisqu'aucun des arguments avancés, de nature essentiellement toponymique, n'emporte la conviction. La plupart des commentateurs s'accordent pour situer les combats dans la région de Langonnet, à proximité de Priziac (6), puisqu'en ce lieu, *Briziac*, Louis le Pieux reçut dans son « château », *castrum*, Matmonoc, abbé de Landevennec (7). A *Kervenah*, dans cette commune, 1 000 (ou 2 000) deniers émis sous Charles le Chauve furent mis au jour en 1861 (8); ce type de numéraire plus tardif tendrait à indiquer qu'une fortification continua à fonctionner dans les environs immédiats. A 750 m au nord de *Kervenah* existe le lieudit *Bonnevel*, assimilé par B. Tanguy (9) à l'*aula quae dicitur Botnumel* où résidait Nominoë en 832, aux dires des *Gesta Sanctorum Rotonensium* (10). Plusieurs éperons, sans doute barrés à l'époque gauloise, ont été repérés dans la région (11), mais aucun ne paraît convenir pour y situer les événements mentionnés par Ermold le Noir. Dans le même secteur, à Saint-Tugdual, à proximité des lieux-dits *Talvern* et *Panner*, dans une parcelle dénommée par le cadastre *Er Castello*, mais prononcée localement sous la forme plurielle *Er c'hastellau*, se trouve un

(5) E. FARAL, *Ermold le Noir. Poème sur Louis le Pieux et épître au roi Pépin*. Paris, p. 102-155; GUIGON, *op. cit.*, p. 426-430.

(6) V. AUDREN DE KERDREL, « Expédition de Louis le Débonnaire contre les Bretons en 818 », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1881, 3<sup>e</sup> série, t. I, p. 234-261; *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1972, p. v., p. 19-20; A. DE LA BORDERIE, *op. cit.*, 1898 p. 11-14; A. LEROUX, « Ruines gallo-romaines dans la commune de Langonnet (Morbihan) », *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1906, t. XLVII, p. 205-227; A. LEROUX, « Recherches archéologiques dans le Haut-Éllé (Cornouaille morbihannaise) », *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1911, t. LII/2, p. 241-353.

(7) Dom MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1750, t. I, col. 228.

(8) *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. II (1862), p. v., p. 7; L. ROSENZWEIG, « Statistique archéologique de l'arrondissement de Vannes », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1861, p. 69.

(9) B. TANGUY, « Hagionomastique et histoire: Pabu Tugdual *alias* Tudi et les origines du diocèse de Cornouaille », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1986, t. CXV, p. 138.

(10) C. BRETT, *The Monks of Redon. Gesta Sanctorum Rotonensium and Vita Comuionis*, Wolfeboro, 1989, p. 108-109.

(11) M. WHEELER et K. RICHARDSON, *Hill-Forts of Northern France. Reports of the research Committee of the Society of Antiquaries of London*, 1957, t. XIV. Oxford.



enclos dont la topographie et les dimensions évoquent celle de l'enclos supérieur de Locronan (12), en position « dominant-dominé ». Un bâtiment en pierre sèche mesurant environ 8 m sur 4 m, conservé sur une hauteur de 0,80 m, est installé à la base du talus supérieur; faute de fouille, l'ensemble demeure indatable.

En 845, selon la *Chronique de Nantes*, Charles le Chauve chargea Bégon, duc d'Aquitaine, de défendre la partie septentrionale de cette province contre les Bretons de Lambert; Bégon construisit un « *chastel* », *castrum* ou *castellum* auquel il donna son nom et qui fut occupé par les Scandinaves (13). L'aéroport de Nantes / *Château-Bougon* (en Saint-Pierre-de-Bouguenais) perpétue probablement le nom de cette résidence, assimilée, sans doute faussement, à une motte aujourd'hui disparue (14), à moins d'admettre qu'elle recouvrit, comme à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) (15), une *aula* antérieure (ce qui suppose beaucoup d'hypothèses incertaines).

Le cartulaire de Redon mentionne environ 35 résidences de *machtierns* ou de souverains, sans qu'il soit, la plupart du temps, possible de les localiser, en raison du caractère elliptique de ces données (un inventaire n'en sera pas dressé ici) (16). Les termes utilisés, stéréotypés, n'ont pas une fonction descriptive. *Domus* semble désigner une maison et son jardin, la réserve du manse telle qu'elle est définie dans les *Excerpta de Libris Romanorum et Francorum*, un synonyme de *villa capitalis* équivalent au vieux-breton *penn-tig*, l'habitation principale par opposition à la *gayafy*, « habitation d'hiver », l'*hafty*, « habitation d'été », ou la *boutig*, « étable à bœufs » (17). *Domus* a sans doute le même sens que *curtis*, selon le capitulaire *De villis* (18), c'est-à-dire un enclos renfermant la demeure du maître de céans ainsi que des bâtiments domestiques entourés de parcelles cultivées (19). *Aula* et *villa* sont souvent employés, parfois comme des synonymes de *lis*, sans aucune mention de talus ou de fossés, alors que des termes précis sont utilisés pour désigner ces derniers

(12) Je remercie vivement J.P. Eludut, M. Le Fur et M. Tuarze de ces informations.

(13) F. MERLET, *La Chronique de Nantes*, Paris, 1896, p. 22-25.

(14) LA BORDERIE, *op. cit.*, 1898, p. 45.

(15) M. DE BOUARD, « De l'aula au donjon. Les fouilles de la motte de La Chapelle à Doué-la-Fontaine (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », *Archéologie médiévale*, 1973-1974, t. III-IV, p. 5-110.

(16) Ph. GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 432-439.

(17) L. FLEURIOT, « Un fragment en latin des très anciennes lois bretonnes armoricaines du VI<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne*, 1971, t. LXXVII/b, p. 640-641.

(18) M.G.H., *Capit.*, t. I, p. 83-91.

(19) G. FOURNIER, *Le château dans la France médiévale. Essai de sociologie monumentale*. Paris, 1978, p. 42-43.



lors de règlements judiciaires. Il est très probable que le « fossé du vieux château » de *Castennec*, en Bieuzy, mentionné sous la forme *veteri fossato castris* en 1124-1125 désigne le fossé et le talus barrant ce promontoire occupé au moins depuis la protohistoire, avec une possible phase d'utilisation durant le haut Moyen-Age, sans davantage de précision en l'absence d'une fouille globale de ce site magnifique (20).

Le terme *castellum* rentre deux fois en composition avec un autre nom, à Avesac, au lieu-dit *Castel-Uuel*, pour un *monasterioium* cité avant 851 (21), et en Plélauff, à *Castel Cran*, en 871 (22). Dans la forêt de *Quénécan* se trouvait, en 1471, « apparoiſſance de portes et murs d'une forteresse nommée *Chasteau Cren* », sur un promontoire dominant le Blavet. Plusieurs bâtiments ont fait l'objet d'une fouille en 1890-1891 par C. de Kéranflec'h-Kernezné (23), lequel crut avoir découvert une monnaie portant le nom du roi Erispoë, alors qu'il s'agit en réalité d'un monnayage manceau du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle (24). Les constructions, des salles rectangulaires et un possible donjon carré, emploient la pierre, des plaquettes de schiste, ce qui fait dire avec justesse à P.-R. Giot (25) que les ruines ne sont probablement pas celles correspondant à la mention de 871 ; il faut sans doute y voir un site médiéval, ce que le mobilier mis au jour au siècle dernier ne contredit pas. Les termes dérivés de *castellum* entrent en composition dans les noms de trois paroisses, dont celle de Pléchâtel, mentionnée dès 875 (26), ce qui ne signifie pas que le « château » éponyme remonte au IX<sup>e</sup> siècle : aucune trace d'une résidence du haut Moyen Age n'y subsiste. *Castellum* est également utilisée pour désigner, à la fin du IX<sup>e</sup> et au début du X<sup>e</sup> siècle, les sites de hauteur de Plessé (27) et de Rieux (28), deux très probables sites de hauteur proto-historiques réoccupés sans discontinuer tout au long de leur existence, avec une évidente séquence dans le très haut Moyen Age (29). Cette

(20) WHEELER et RICHARDSON, *op. cit.*, 1957, p. 105 ; GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 461.

(21) A. DE COURSON, *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne*, Paris, 1863, p. 72-73, ch. XCVII.

(22) COURSON, *op. cit.*, 1863, p. 198-199, ch. CCXLVII.

(23) C. DE KERANFLECH-KERNEZNE, « Castel Cran. IX<sup>e</sup> siècle. Une obole inédite d'Erispoë (851-857) », *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, 3<sup>e</sup> série, t. X, p. 111-143.

(24) GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 453-454, 508.

(25) GIOT, *op. cit.*, 1981, p. 78-79.

(26) COURSON, *op. cit.*, 1863, p. 194-195, ch. CCXLIII.

(27) COURSON, *op. cit.*, 1863, p. 376, *Appendice*, ch. LIV.

(28) COURSON, *op. cit.*, 1863, p. 216, ch. CCLXVI ; p. 373-377, *Appendice*, ch. LI-LII, LIV.

(29) GUIGON, *op. cit.* 1990/a, p. 437-439.

pérennité d'utilisation des sites stratégiques est un bon indicateur permettant de rechercher d'autres emplacements ayant fonctionné durant l'époque carolingienne, même s'ils n'ont pas laissé de traces dans les sources documentaires (une recension de ces sites de hauteur a été effectuée par ailleurs) (30).

### La toponymie

Les informations apportées par la toponymie sont, il faut bien l'avouer, relativement décevantes pour ce genre de recherche : on ne peut guère localiser de sites d'époque carolingienne avec les seuls noms. Par contre, cette discipline, couplée avec les sources documentaires, permet de pointer du doigt sur de probables résidences, dont l'âge devrait cependant être vérifié avec l'aide secourable de la truelle.

La continuité de peuplement laisse des traces évidentes dans la toponymie, puisque des termes d'origine antique, désignant des sites fortifiés, continuent d'être utilisés durant le haut Moyen Âge. Ainsi, la terre dite en 852 *Ran Maccor Aurilian*, était proche d'une enceinte rectangulaire située en rebord d'un plateau dominant l'Arz, au *Moulin de Larré*, dans cette commune. Ce nom dérive sans doute de celui de l'empereur du III<sup>e</sup> siècle, transcrit sur deux milliaires proches ; l'une de ces bornes, transformée en sarcophage, peut-être à l'époque carolingienne, fut retrouvée dans le cimetière paroissial de Molac (31). L'âge de cette enceinte reste discuté, mais on songe à une pérennité d'occupation depuis la protohistoire jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle. De la même façon, le grand promontoire de *Guernevé / Villeneuve*, en Saint-Avé (32) faisant face à *Mongolierian* en Monterblanc, fut probablement utilisé durant une période aussi longue, quoique les indices toponymiques paraissent plus faibles dans ce cas (33).

Le cas du *Castel-Veuzit*, en Lanmeur, dit aussi *Château de La Boissière* ou *Douvejou Sant Melar* (34) est plus probant : il semble possible qu'une résidence aristocratique, le *castellum* dit *Bocciduus*, attribué à Conomore par la *vita Melori* (XII<sup>e</sup> siècle), se soit installée à l'emplacement d'une *villa* antique. Cette enceinte rectangulaire, mesu-

(30) GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 452-465.

(31) Ph. GUIGON et G. BERNIER, « Un milliaire d'Aurélien réutilisé en sarcophage à Molac (Morbihan) ». *Revue archéologique de l'Ouest*, 1986, t. III, p. 135-144.

(32) WHEELER et RICHARDSON, *op. cit.*, 1957, p. 104.

(33) GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 462, 464-465.

(34) J. DEUNFF, « Le site du « Castel Veuzit » et la Pierre de Saint-Melar en Lanmeur (Finistère) », *Les Cahiers de l'Iroise*, 1981, t. XXVIII, p. 204-209.

rant intérieurement 40 m sur 80 m, protégée sur trois côtés par un double fossé (le quatrième côté a été modifié par la mise en culture), semble liée aux origines de Lanmeur, paroisse attestée vers 960 (35).

Des toponymes spécifiquement carolingiens, ou dont la création est attestée au IX<sup>e</sup> siècle, sont connus en Bretagne. L'un des plus nombreux, mais ne recouvrant pas de réalité prouvée de façon certaine, est le terme *haie* (36). Il apparaît dans le deuxième édit de Pitres, en 864, lorsque Charles le Chauve ordonne la destruction des *castella et firmitates et haias* édifiés sans son accord (37). Sans rentrer dans les détails, il ne paraît pas exister, en Bretagne, de sites remontant au haut Moyen Âge dans le nom desquels le terme *haie* rentrerait en composition. La même constatation désabusée s'applique au nom *Ferté*, décrivant de *firmitas*, qui semble apparaître seulement au Moyen Âge (bien que *firmitas* soit attesté dès 786). Nous n'entrerons pas dans la longue discussion concernant l'âge des toponymes en *guerche*, toujours précédés d'un article, car l'archéologie n'apporte pas, du moins actuellement, d'éléments de réflexion nouveaux. Cette carence est d'autant plus regrettable que l'hypothèse la plus récemment formulée situe ces toponymes au IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle (38).

Les résultats semblent tout aussi décevants en ce qui concerne la toponymie celtique. L'équivalent breton de *haie*, *bot ou bod*, remplacé à partir du XII<sup>e</sup> siècle par le terme *quinquis* (39), existe dès 826 à *Botnumel*, près de Priziac. La *villa Bot Cudon*, attestée en 892, qui se trouvait en Avesnac (40), pourrait correspondre au *locus nuncupante Botcudon* de 861 ou 867 (41). Le préfixe *Caer-*, apparaissant au IX<sup>e</sup> siècle en Bretagne tel Locmariaquer (*plebs que vocatur Chaër*, entre 851 et 856) (42) désigne

(35) GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 455-456.

(36) G. BERNIER, « Un toponyme franc d'origine carolingienne en Bretagne. Haie ». *Les Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 1977, n° V, p. 27-28.

(37) *Capitularia Regum Francorum*, M.G.H., t. II, p. 328.

(38) BRUNTERCH, *op. cit.*, 1989, p. 80-81; A. CHÉDEVILLE et H. GUILLOT, *La Bretagne des saints et des rois, V-X<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 1989, p. 60-61; P. QUENTEL, « La Guerche. Les Vikings et la Bretagne », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1962, t. XLII, p. 23-47; G. SOUILLET, « Toponymie et histoire : La Guerche, le problème de la marche franco-bretonne », *Mémoire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1944, t. XXIV, p. 25-46.

(39) B. TANGUY, « Toponymie et peuplement jusqu'aux abords du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Un pays de Cornouaille. Locronan et sa région*, sous la direction de M. DILASSER, Paris, 1979, p. 647, n. 87.

(40) COURSON, *op. cit.*, 1863, p. 219-220, ch. CCLXXI.

(41) COURSON, *op. cit.*, 1863, p. 70; ch. XCII.

(42) COURSON, *op. cit.*, 1863, p. 55-56; ch. LXX.



un lieu fortifié, et plus spécifiquement l'enclos de protection autour de la demeure (43). Aucun *Caer*- ancien n'est connu, du moins pas avant son évolution médiévale en *ker*-, lorsque ce terme prend le sens de « maison », équivalent au mot *ville* en domaine roman (44). Les termes en *lis*-, en vieux breton, devenus *les*- ou *lez*- en moyen breton, ont le sens général de « résidence seigneuriale », et plus précisément de « cour de justice », « cour de maison » ou « cour de palais » (45). Dans le cartulaire de Redon, *lis* est synonyme de *villa* ou d'*aula*, voire de *caer*, ce terme est fréquemment associé à un toponyme végétal descriptif de l'essence des arbres voisins, rappelant les défrichements nécessaires à leur implantation. Il arrive cependant qu'il rentre en composition avec un nom d'homme. Les *lis* les plus anciens seraient, dans le cartulaire de Redon, ceux précédés du radical *Hen*-, « vieux » : la *villa Renhenlis*, en Ruffiac, remonte à 846 (46), le *locus* dit *Henlis-Aladin*, en Carentoir, à 863 (47). Ces résidences ne sont pas localisées : les limites de l'enclos devaient consister en une simple palissade en bois, plutôt qu'en un talus en terre qui aurait laissé des traces évidentes dans le paysage. Le plus ancien *lis* archéologiquement connu semble correspondre à la motte de *Lezquelen* en Plabennec, datée du XI<sup>e</sup> siècle (48).

Le bilan de l'étude des sources documentaires et de la toponymie apparaît relativement peu riche en ce qui concerne les résidences aristocratiques de l'époque carolingienne en Bretagne : nous ne disposons pas des beaux textes sur les palais impériaux. Cependant, l'enceinte de Locronan apporte des informations qui viennent partiellement combler ces lacunes.

## La résidence de Locronan

### Dénomination

L'enceinte en terre est installée à 800 m à l'ouest de l'église paroissiale, à flanc de la *Montagne du Prieuré*, à l'intérieur de l'espace délimité par la grande troménie (figure 1). Le cadastre de 1847 appelle toute cette

(43) QUENTEL, *op. cit.*, 1962, p. 43.

(44) QUENTEL, *op. cit.*, 1962, p. 43.

(45) L. FLEURIOT, *Dictionnaire des gloses en vieux-breton*, Paris 1964 ; GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 419-422.

(46) COURSON, *op. cit.*, 1863, p. 42-43 ; ch. LIII.

(47) COURSON, *op. cit.*, 1863, p. 50-51 ; ch. LXIII.

(48) J. IRIEN, « Le site médiéval de Lezquelen en Plabennec : le castel Saint-Ténéan », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1981, t. CIX, p. 103-119.

zone *Goarem ar Salud*, la « Garenne du Salut », peut-être parce que depuis cet endroit les bannières s'inclinaient pour saluer le clocher ; en Landeleau, paroisse où se déroule une autre troménie, une parcelle est également dite *Goarem Zalud*. Cette dénomination fut une source de confusion pour les archéologues du XIX<sup>e</sup> siècle ; ainsi, R.-F. Le Men (49), qui supposait que cette enceinte était gauloise, la connaissait sous la forme « *Camp des Salles* ». Flagelle (50) reprenait le pluriel breton de « *Camp du Salou* », terme repris par P. du Châtelier (51), alors que J.-M. Abgrall (52) nommait le site « *Camp du Saléier* », une forme de pluriel. Le chanoine quimpérois supposait que l'enceinte était gauloise (53), E. de Cartailhac (54) ne se prononçant pas. Sir M. Wheeler, venu en Bretagne en 1938 lors de son enquête sur les oppidums du nord-ouest de la France, publiée seulement en 1957 (55), attribua le site soit à l'époque gallo-romaine (il utilisait le terme « *Romano-Breton* »), soit au haut Moyen Age (« *Dark Ages* ») (56). P.-R. Giot (57) fut le premier à dater l'enceinte de l'époque carolingienne, opinion reprise par B. Merdrignac (58), qui la rapprocha de l'*aula* mentionnée dans la *vita Ronani*.

(49) R.F. LE MEN, « Oppidums du département du Finistère », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1873, t. XVI, p. 158.

(50) FLAGELLE, « Notes archéologiques sur le département du Finistère » *Bulletin de la Société académique de Brest*, 1876-1877, 3<sup>e</sup> série, t. IV, p. 32.

(51) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine*. Rennes, Quimper, 1907, p. 171.

(52) J.M. ABGRALL et G. PONDADVEN, « Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon. Locronan (suite et fin) », *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, janvier-février, 1926, p. 1.

(53) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLIV (1917), p. v., p. XXXIV.

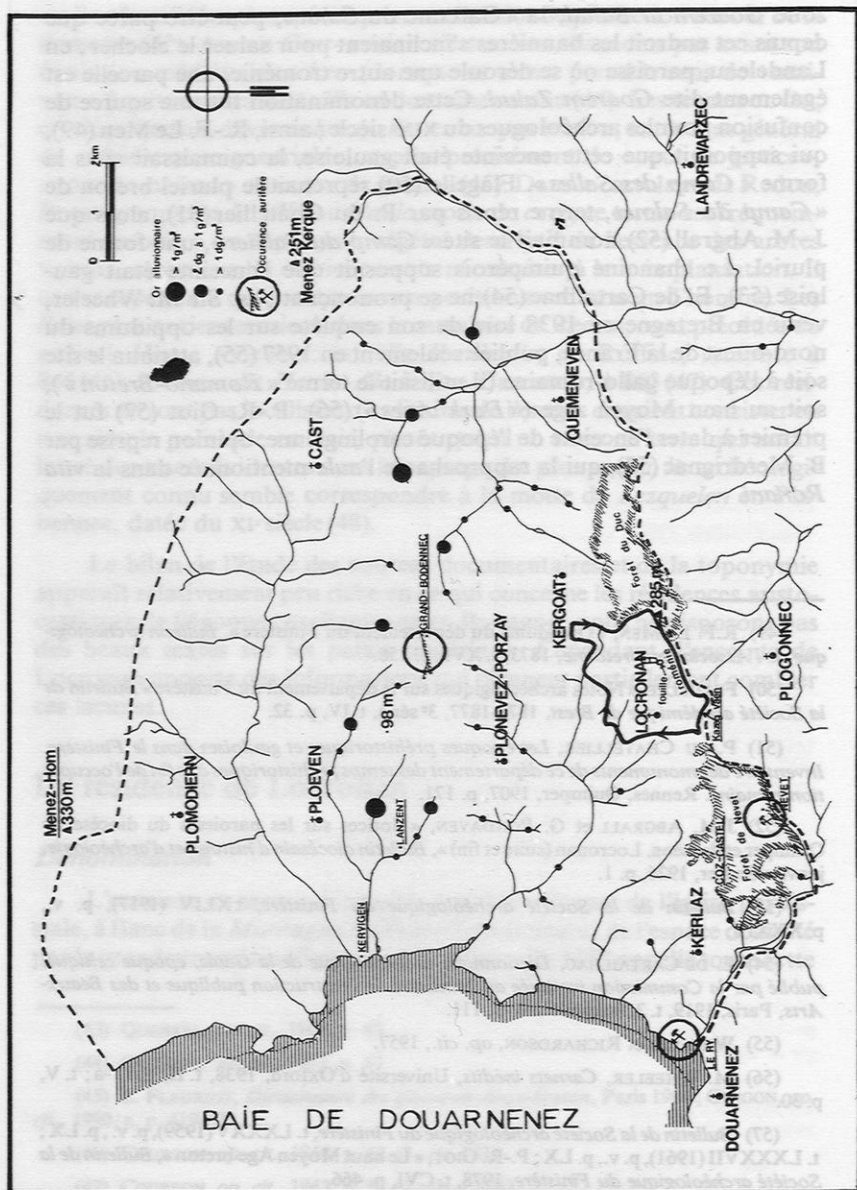
(54) E. DE CARTAILHAC, *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, publié par la Commission instituée au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, Paris, 1919, t. 2, fascicule 2-4, p. 111.

(55) WHEELER et RICHARDSON, *op. cit.*, 1957.

(56) M. WHEELER, *Carnets inédits*, Université d'Oxford, 1938, t. II, p. 11 -a ; t. V, p. 30.

(57) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXXV (1959), p. v., p. LX ; t. LXXXVII (1961), p. v., p. LX ; P.-R. GIOT, « Le haut Moyen Age breton », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1978, t. CVI, p. 466.

(58) B. MERDRIGNAC, « Saint-Ronan », dans *Un pays de Cornouaille. Locronan et sa région*, sous la direction de M. Dilasser, Paris, 1979, p. 144.



Localisation de l'enceinte de Locronan



### *Topographie générale de l'enceinte*

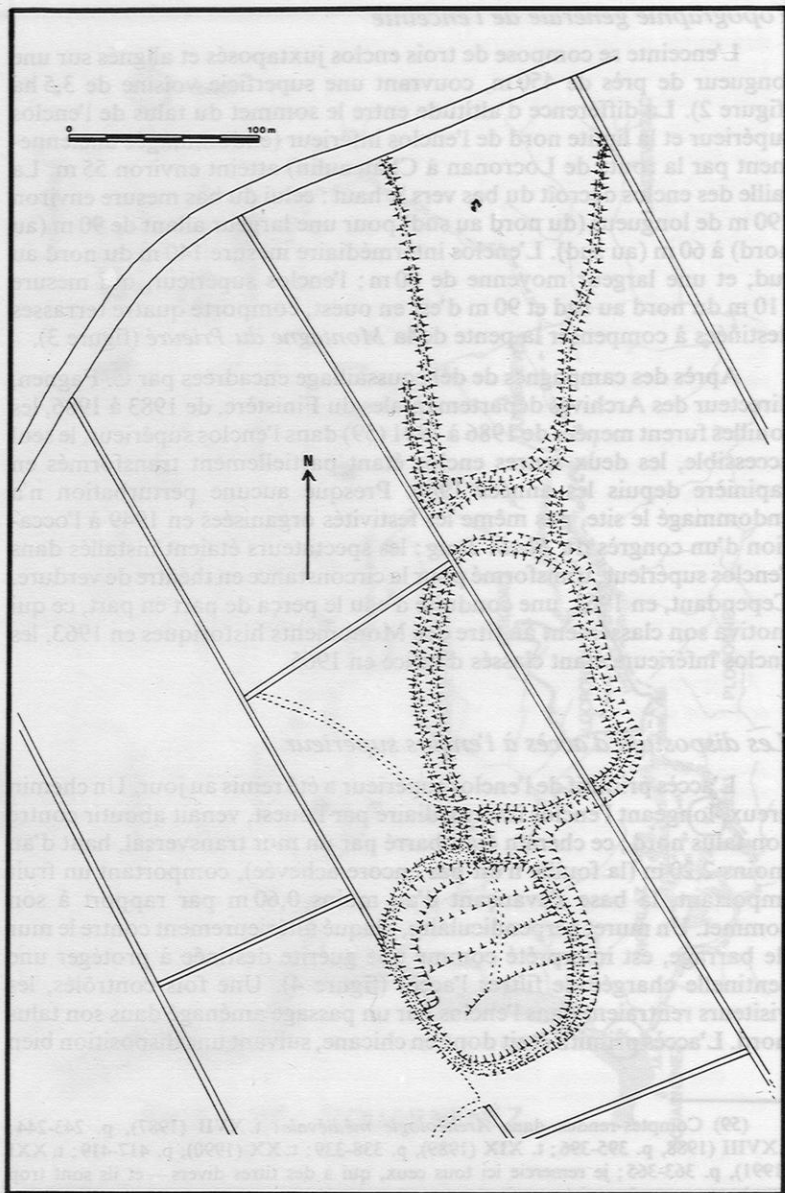
L'enceinte se compose de trois enclos juxtaposés et alignés sur une longueur de près de 450 m, couvrant une superficie voisine de 3,5 ha (figure 2). La différence d'altitude entre le sommet du talus de l'enclos supérieur et la limite nord de l'enclos inférieur (endommagée anciennement par la route de Locronan à Châteaulin) atteint environ 55 m. La taille des enclos décroît du bas vers le haut : celui du bas mesure environ 190 m de longueur (du nord au sud) pour une largeur allant de 90 m (au nord) à 60 m (au sud). L'enclos intermédiaire mesure 140 m du nord au sud, et une largeur moyenne de 80 m ; l'enclos supérieur, qui mesure 110 m du nord au sud et 90 m d'est en ouest, comporte quatre terrasses destinées à compenser la pente de la *Montagne du Prieuré* (figure 3).

Après des campagnes de débroussaillage encadrées par C. Fagnen, directeur des Archives départementales du Finistère, de 1983 à 1986, les fouilles furent menées de 1986 à 1991 (59) dans l'enclos supérieur, le seul accessible, les deux autres enclos étant partiellement transformés en sapinière depuis les années 1960. Presque aucune perturbation n'a endommagé le site, pas même les festivités organisées en 1949 à l'occasion d'un congrès du *Bleun Brug* : les spectateurs étaient installés dans l'enclos supérieur, transformé pour la circonstance en théâtre de verdure. Cependant, en 1961, une conduite d'eau le perça de part en part, ce qui motiva son classement au titre des Monuments historiques en 1963, les enclos inférieurs étant classés d'office en 1965.

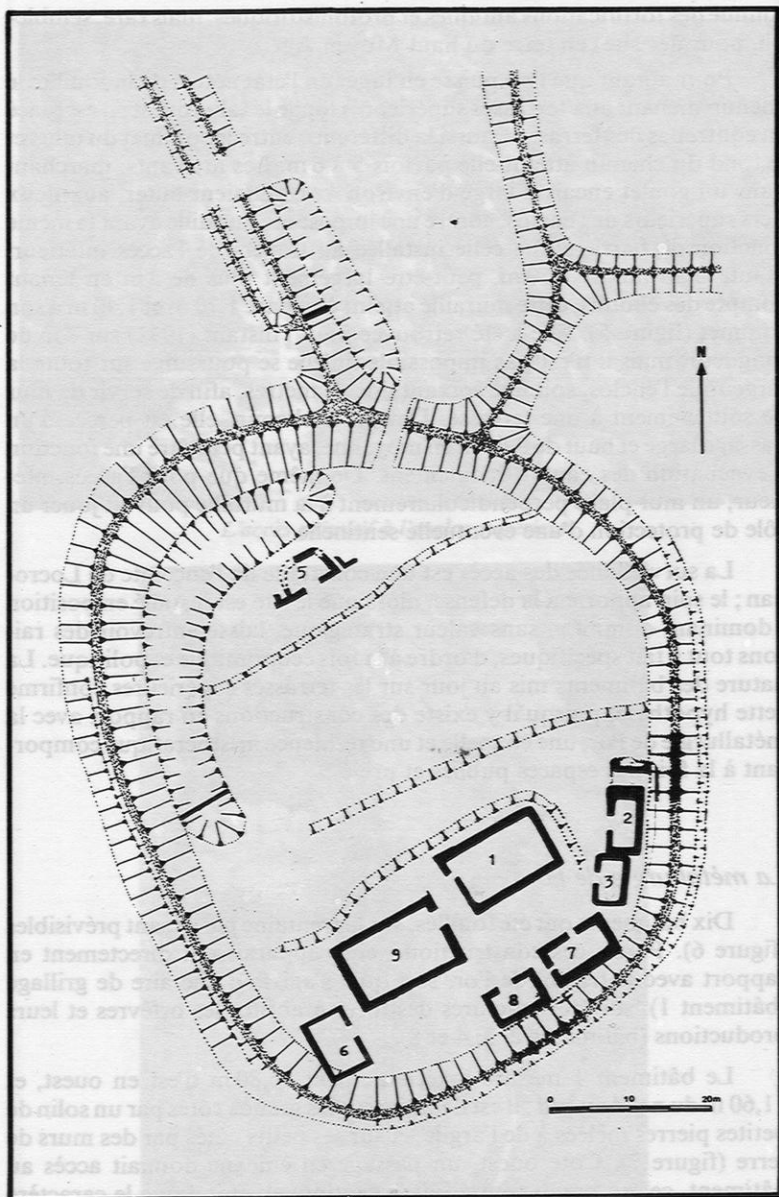
### *Les dispositifs d'accès à l'enclos supérieur*

L'accès primitif de l'enclos supérieur a été remis au jour. Un chemin creux, longeant l'enclos intermédiaire par l'ouest, venait aboutir contre son talus nord ; ce chemin était barré par un mur transversal, haut d'au moins 2,20 m (la fouille n'est pas encore achevée), comportant un fruit important, la base s'avancant d'au moins 0,60 m par rapport à son sommet. Un muret perpendiculaire, plaqué ultérieurement contre le mur de barrage, est interprété comme une guérite destinée à protéger une sentinelle chargée de filtrer l'accès (figure 4). Une fois contrôlés, les visiteurs rentraient dans l'enclos par un passage aménagé dans son talus nord. L'accès primitif était donc en chicane, suivant une disposition bien

(59) Comptes-rendus dans *Archéologie médiévale* : t. XVII (1987), p. 243-244 ; t. XVIII (1988), p. 395-396 ; t. XIX (1989), p. 338-339 ; t. XX (1990), p. 417-419 ; t. XXI (1991), p. 363-365 ; je remercie ici tous ceux, qui à des titres divers — et ils sont trop nombreux pour être cités, mais chacun se reconnaîtra — m'ont permis de travailler à Locronan et de vaincre les difficultés de toutes sortes engendrées par une fouille de cette importance.



*Plan des trois enclos de l'enceinte de Locronan.*



*Plan de l'enclos supérieur.*



connue des fortifications antiques et protohistoriques, mais rare, semble-t-il, pour des sites en terre du haut Moyen Age.

Pour autant que l'on puisse en juger en l'état actuel de la fouille, le chemin menant aux terrasses supérieures longe le talus ouest : il est placé en contrebas des terrasses, aussi la différence entre le sommet du talus et le fond du chemin atteint-elle parfois 5 à 6 m. Les arrivants, marchant dans un goulet encaissé large d'environ 4 m, venaient buter, aux deux tiers supérieurs de l'enclos, contre une imposante muraille ayant la même fonction de barrage que celle installée au travers de l'accès inférieur. Haute d'au moins 2,50 m, peut-être largement plus de 3 m en tenant compte des éboulis, cette muraille atteint à sa base 1,70 m et 1,40 m à son sommet (figure 5). Elle a été retrouvée pour l'instant (1991) sur 7 m de longueur, mais il n'est pas impossible qu'elle se poursuive sur toute la largeur de l'enclos, soit une soixantaine de mètres, afin de servir de mur de soutènement à une terrasse. Devant le chemin, elle est percée d'un passage large et haut de 0,60 m en moyenne, ayant peut-être une fonction d'évacuation des eaux d'écoulement. De même que pour l'accès inférieur, un mur placé perpendiculairement à la muraille pouvait jouer un rôle de protection d'une éventuelle sentinelle.

La surveillance des accès est une constante de l'enceinte de Locronan ; le soin apporté à la défense, alors que le site est installé en position « dominant-dominé », sans valeur stratégique, laisse entrevoir des raisons tout à fait spécifiques, d'ordre à la fois économique et politique. La nature des bâtiments mis au jour sur les terrasses supérieures confirme cette hypothèse, puisqu'il y existe des constructions en rapport avec la métallurgie de l'or, une chapelle et une résidence aristocratique comportant à la fois des espaces publics et privés.

### *La métallurgie de l'or*

Dix bâtiments ont été fouillés, sur la trentaine paraissant prévisibles (figure 6). Parmi ces constructions, cinq apparaissent directement en rapport avec le travail de l'or, soit qu'il s'agisse d'une aire de grillage (bâtiment 1), soit de structures destinées à abriter les orfèvres et leurs productions (bâtiments 2, 3, 4 et 8).

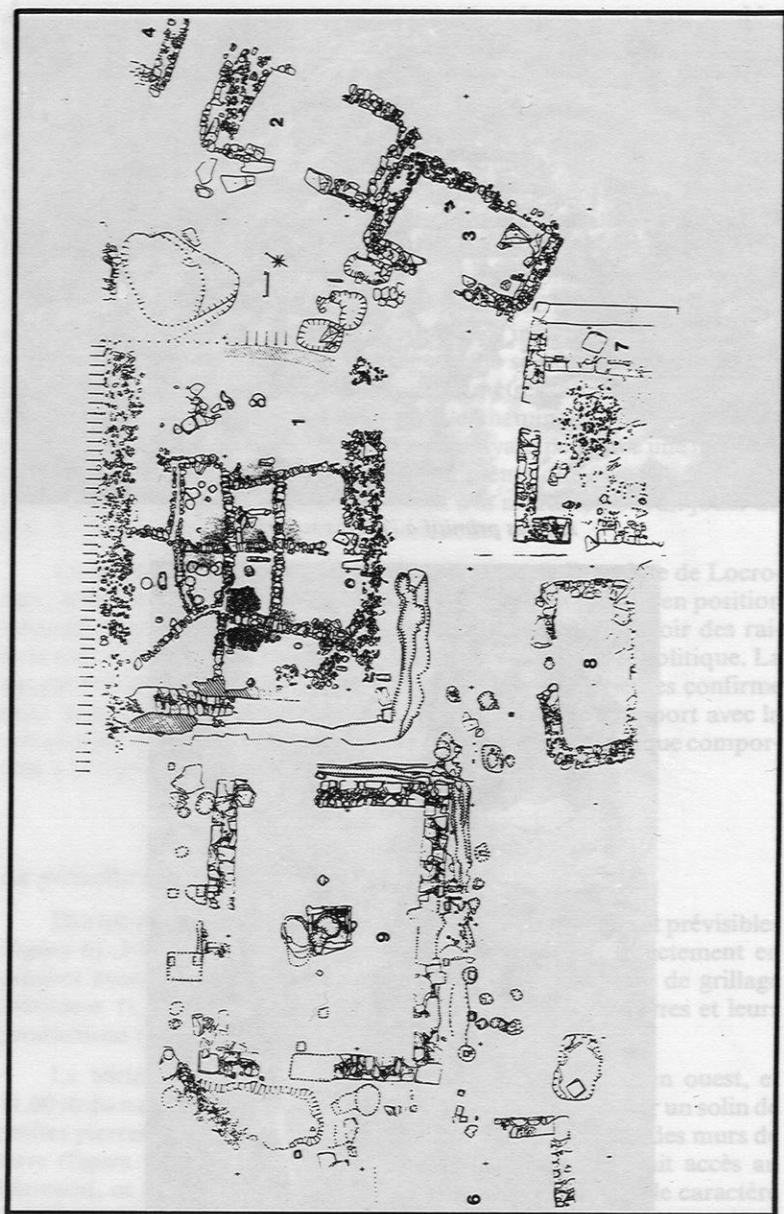
Le bâtiment 1 mesure extérieurement 16,80 m d'est en ouest, et 11,60 m du nord au sud ; il est délimité sur les grands côtés par un solin de petites pierres mêlées à de l'argile, et sur ses petits côtés par des murs de terre (figure 7). Côté ouest, un passage en chicane donnait accès au bâtiment, ce qui paraît tout à fait exceptionnel, et indique le caractère spécifique de cette grande construction. La toiture, supportée par deux poteaux implantés devant chacun des murs-pignons, et probablement



*L'accès primitif à l'enclos supérieur.*

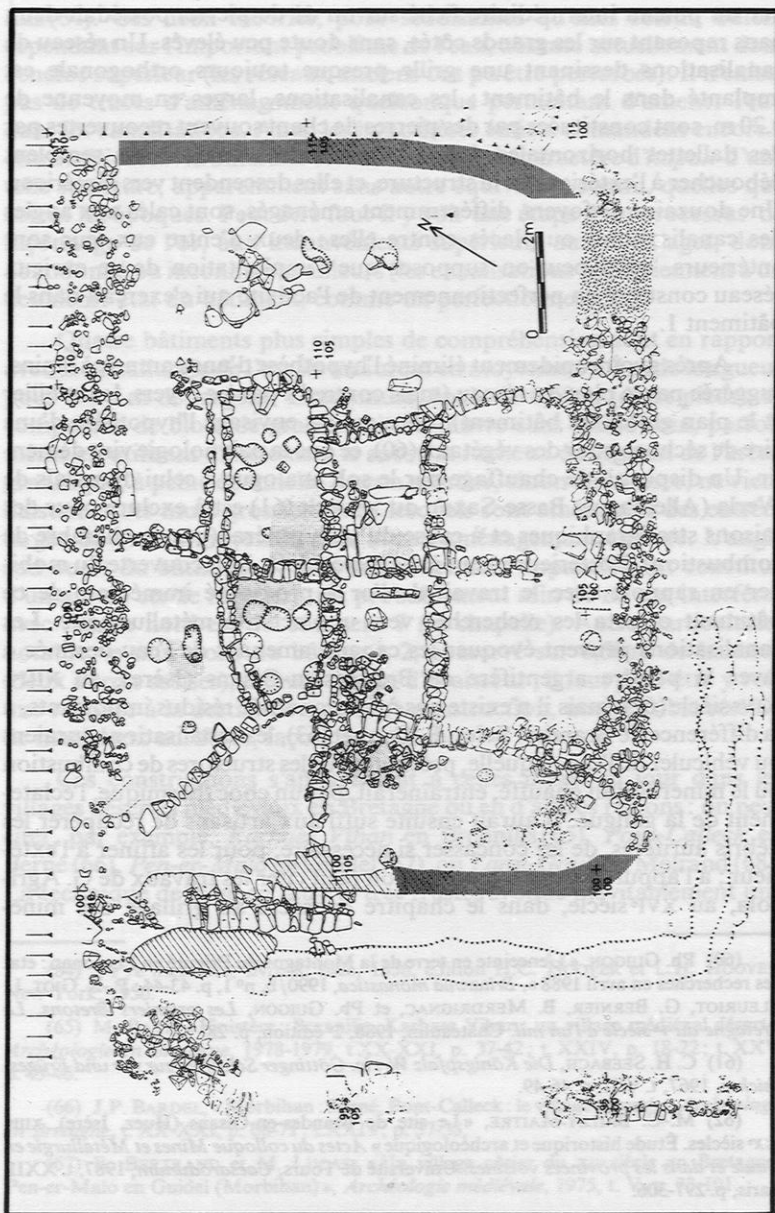


*Le mur barrant le fossé ouest.*



Plan des bâtiments de la terrasse supérieure.





*Plan du bâtiment 1 (aire de grillage du minerai d'or).*

par un poteau intermédiaire fiché sur un dé de pierre, possédait deux pans reposant sur les grands côtés, sans doute peu élevés. Un réseau de canalisations dessinant une grille presque toujours orthogonale est implanté dans le bâtiment; les canalisations, larges en moyenne de 0,20 m, sont constituées par des pierres de chant souvent recouvertes par des dalles horizontales. Les extrémités des canalisations semblent déboucher à l'extérieur de la structure, et elles descendent vers l'intérieur. Une douzaine de foyers, différemment aménagés, sont calés aux angles des canalisations, ou placés contre elles; deux d'entre eux leur sont antérieurs, aussi peut-on supposer que l'implantation de ce curieux réseau constitue un perfectionnement de l'activité qui s'exerçait dans le bâtiment I.

Après avoir rapidement éliminé l'hypothèse d'une garenne à lapins, suggérée par le plan du réseau (mais contredit par les foyers, le mobilier et le plan global du bâtiment), nous avons envisagé l'hypothèse d'une aire de séchage pour des végétaux (60), ce que la palynologie vint démentir. Un dispositif de chauffage par le sol, analogue à celui du palais de Werla (Allemagne, Basse-Saxe), du X<sup>e</sup> siècle (61) est à exclure pour des raisons stratigraphiques et à cause du plan général (pas de chambre de combustion). Postérieurement à ces hypothèses, la découverte du mobilier en rapport avec le travail de l'or à proximité immédiate de ce bâtiment orienta les recherches vers une activité métallurgique. Les canalisations peuvent évoquer les canaux amenant de l'eau destinée à laver la poudre argentifère de Brandes-en-Oisans (Isère), au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle (62), mais il n'existe pas à Locronan de résidus importants, à la différence de Brandes. Selon B. Cauuet (63), les canalisations auraient pu véhiculer de l'eau, laquelle, précipitée sur les structures de combustion où le minerai était chauffé, entraînerait, par un choc thermique, l'éclatement de la gangue. Il aurait ensuite suffi aux artisans de récupérer les débris aurifères, de les concasser si nécessaire, pour les affiner à l'extérieur; à l'appui de cette hypothèse, on peut citer les travaux de G. Agricola, au XVI<sup>e</sup> siècle, dans le chapitre consacré au grillage des mine-

(60) Ph. GUIGON, « L'enceinte en terre de la Montagne du Prieuré en Locronan : état des recherches en avril 1988 », *Britannia monastica*, 1990/b, n° 1, p. 43-44; P.-R. GIOT, L. FLEURIOT, G. BERNIER, B. MERDRIGNAC, et Ph. GUIGON, *Les premiers Bretons. La Bretagne du V<sup>e</sup> siècle à l'an mil*. Châteaulin, 1988, 2<sup>e</sup> édition, p. 28.

(61) C. H. SEEBACH, *Die Königspfalz Werla. Göttinger Schriften zur vor und Frügeschichte*, 1967, t. VIII, p. 46-49.

(62) M.-C. BAILLY-MAITRE, « Le site de Brandes-en-Oisans (Huez, Isère), XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Étude historique et archéologique » *Actes du colloque Mines et Métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines*. Université de Tours, *Caesardunum*, 1987, t. XXII, Paris, p. 297-306.

(63) Chercheur au C.N.R.S., UA 997, Université de Toulouse-le-Mirail; je la remercie vivement de son aide.

rais (64). Ces deux théories, pour séduisantes qu'elles soient, butent cependant sur l'important problème de l'eau, absente actuellement dans l'enclos supérieur (les réseaux anciens ont pu être perturbés). Il n'existe pas de traces d'aménagement quelconque permettant d'amener l'eau dans les canalisations. Aussi les hypothèses émises demandent encore à être améliorées : la difficulté essentielle vient du caractère d'*hapax* d'une telle structure, apparemment sans autre équivalent connu, quelles que soient les époques. Peut-être faut-il y voir une étape d'un processus de façonnage de l'or, aux inconvénients supérieurs aux avantages, donc abandonné ou inconnu par ailleurs (les canalisations appartiennent à un deuxième état du bâtiment, comme un perfectionnement).

Quatre bâtiments plus simples de compréhension sont en rapport avec la métallurgie de l'or ; ils mesurent en moyenne 6 à 7 m de longueur pour 3 à 4 m de largeur. Leurs murs, épais de 0,60 m (deux pieds), se composent de blocs de granite mis en œuvre sans grand soin, parfois même en utilisant directement le substrat rocheux émergeant de l'arène granitique, à peine épannelé. Aucun mortier, sinon de la terre, ne vient liasonner ces murs grossiers dans lesquels sont aménagées des entrées larges de 2 m en moyenne, sans aucun aménagement élaboré. L'angle sud-ouest du bâtiment 3, plus soigneusement appareillé, est constitué d'un arc de cercle régulier, très probablement afin de ne pas interférer avec l'angle nord-est du bâtiment 7 (la chapelle). Autre particularité notable, le mur nord du bâtiment 2, conservé sur 0,50 m de hauteur (deux à trois assises), mesure 1,60 m d'épaisseur ; il faut peut-être y voir une réponse à la destination de cette construction, une possible réserve de matériaux aurifères, façonnés ou non.

Ces constructions s'apparentent à celles mises au jour dans les villages désertés médiévaux en Bretagne ou en d'autres régions : on peut citer, par exemple, *Karhaes Vihan* en Brennilis (65), *Pont-Calleck* en Berné (66), *Pen-er-Malo* en Guidel (67), ou *Lann-Gouh* en Melrand (68). La technique de mise en œuvre, très fruste, évoque inévitablement une

(64) *De re metallica*, livre 8, Bâle, 1556, édition H.C. HOOVER et L.H. HOOVER, New-York, 1950.

(65) M. BATT, « Finistère : Brennilis, Karhaes Vihan : un village médiéval désert », *Archéologie en Bretagne*, 1978-1979, t. XX-XXI, p. 37-42 ; t. XXIV, p. 18-22 ; t. XXV, p. 43-46.

(66) J.P. BARDEL, « Morbihan : Berné, Pont-Calleck : le village déserté », *Archéologie en Bretagne*, t. XX-XXI, p. 68-71 ; t. XXIV, p. 37-38.

(67) R. BERTRAND et M. LUCAS, « Un village côtier du XII<sup>e</sup> siècle en Bretagne : Pen-er-Malo en Guidel (Morbihan) », *Archéologie médiévale*, 1975, t. V, p. 73-101.

(68) P. ANDRÉ, « Un village médiéval breton du XI<sup>e</sup> siècle : Lan-Gouh (Melrand) Morbihan », *Archéologie médiévale*, t. XII, p. 155-174.



fonction domestique. Le mobilier mis au jour à l'intérieur de ces bâtiments et dans leurs environs immédiats, permet de déterminer leur nature, très différente de celles de maisons villageoises. Une première différence est l'absence de foyer, même si des traces évidentes de rubéfaction s'observent à l'intérieur de chacune de ces constructions : ces traces correspondent, semble-t-il, plus à un incendie terminal qu'à une utilisation comme structure de combustion.

La grande différence entre ces bâtiments et ceux des villages des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles réside dans la mise au jour d'un matériel en rapport avec la fonte de l'or et son affinage. Dans au moins trois zones distinctes (une quatrième a été repérée en 1991, au voisinage de la muraille barrant le chemin d'accès aux terrasses supérieures), à proximité immédiate de structures de combustion, se trouvaient des coupelles à affinages de l'or (avec des nodules très visibles de métal), des lingotières, de probables pierres de touche et des outils spécialisés (marteau, pince). L'étude de ce mobilier, ses caractéristiques techniques ont déjà fait l'objet de plusieurs analyses effectuées au laboratoire des Musées de France (Palais du Louvre). D'autres recherches sont en cours, portant notamment sur des argiles de la famille des smectites retrouvées essentiellement dans la zone du travail de l'or, afin de tenter d'expliquer leur utilité dans cette opération.

Sans répéter les publications spécialisées sur ce sujet (69), leurs conclusions peuvent être reprises, puisqu'elles apportent des informations essentielles sur la nature de l'activité pratiquée dans l'enclos supérieur de l'enceinte de Locronan. L'or, peut-être grillé dans le bâtiment 1, était ensuite séparé de sa gangue, rendue pulvérulente, puis affiné de façon à le différencier d'autres métaux. Ces différentes opérations, menées à chaud grâce à plusieurs foyers installées à l'extérieur des bâtiments (ceci afin de restreindre les risques d'incendie, évidents pour des constructions couvertes de toiture en chaume ou autres matériaux végétaux), permettaient d'obtenir de l'or d'excellent aloi, débarrassé de l'argent ou du cuivre ; les analyses ont prouvé que la teneur en métal fin a toujours dépassé les 65 % atteignant le plus souvent des valeurs proches de la pureté absolue. Les orfèvres de Locronan maîtrisaient donc parfaitement les techniques d'affinage, connues depuis des temps très anciens en Bretagne, où des bijoux d'or se rencontrent depuis l'âge de bronze. Pour le haut Moyen Age, différents textes font référence à l'habileté des

(69) C. ELUERE, M. MENU, et Ph. GUIGON, « Étude en laboratoire de coupelles à affinage découvertes sur le site du haut Moyen Age de Locronan (Finistère) », *Antiquités Nationales*, 1989, n° 21, p. 91-99 ; Ph. GUIGON, C. ELUERE, G. QUERRE, M. EVENO, « Les ateliers d'orfèvres sur le site de Locronan à l'époque carolingienne, dans *Actes du colloque « Outils et ateliers d'orfèvres »*, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 1991 (à paraître).

orfèvres, que ce soit la *Vita Melori* (qui fait intervenir un miraculeux artisan de Cornouaille), ou les *Hisperica Famina*, dont deux vers évoquent précisément les techniques utilisées en orfèvrerie (70).

Une fois affiné, l'or, préalablement coulé en petits lingots, était façonné sur des « établis » situés dans le bâtiment 1, de grandes pierres (0,80 m x 0,20 m), à la partie supérieure polie par un long usage, cassées sur place par suite des intenses percussions auxquelles elles furent soumises. Plusieurs fragments de meules rotatives, de possibles broyeurs pour le minerai, remplissant également la fonction de laminoirs, ont été mis au jour. Ce martelage était probablement effectué à chaud, puisqu'il suffit d'une température voisine de 600° pour travailler aisément le métal. On peut supposer que les lingots n'étaient pas systématiquement transformés en objets, surtout si l'on considère l'hypothèse d'un atelier destiné à produire de l'or pratiquement pur, suivant les prescriptions de l'édit de Pîtres, afin de servir, par exemple, au paiement d'un tribut (71). Par contre, un petit objet en or a été mis au jour, accréditant l'idée d'une installation destinée à fabriquer des objets précieux, lesquels, de toutes façons, pouvaient également servir à acquitter quelque « impôt ». Il s'agit d'un réceptacle cylindrique mesurant 11 mm de diamètre, 3 mm de hauteur, pesant 0,7 g, interprétable plus comme une bâte que comme un chaton de bague (figure 8). Dans cet objet, il était loisible aux artisans



Bâte en or (diamètre réel: 11 mm).

(70) Ph. GUIGON, *op. cit.*, 1990, p. 487.

(71) Hypothèse soumise par J.-P. Brunterch, dont je le remercie vivement.

d'enchâsser quelque pierre précieuse ou semi-précieuse, d'y couler de l'émail, ou d'y insérer du verre, tel celui découvert par ailleurs sur la terrasse supérieure. Des analyses sont en cours afin de retrouver les techniques mises en œuvre pour l'élaboration de cette bâte, sans doute perdue et qui n'a jamais servi. Sauf erreur, elle est actuellement le seul objet de parure d'époque carolingienne connu en Bretagne, alors que le royaume regorgeait de métal précieux splendidement façonné, à en croire plusieurs textes du IX<sup>e</sup> siècle, notamment la célèbre donation de Salomon au monastère de Maxent, en 869 (72).

La provenance de l'or est vraisemblablement multiple. On pourrait naturellement évoquer l'apport d'objets déjà façonnés, refondus sur place; la présence de pierres de touche paraît donner quelque consistance à cette hypothèse, afin de déterminer l'aloï des pièces à retraiter. Cependant, il semble que l'essentiel de l'activité des orfèvres ait consisté à produire de l'or affiné à partir du minerai brut, présent sous deux formes, l'une alluvionnaire, l'autre native. Sans rentrer dans les détails, développés par ailleurs (73), la région de Locronan est particulièrement riche en or, probablement exploité depuis au moins la période romaine, certainement du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle (au *Ry*, peut-être à *Nevet*, par des mines). Lors de la fouille de l'enclos supérieur, les terres contenant les objets en rapport avec la fonte de l'or ont été tamisées, et traitées à la batée (74). Des nodules échappées des coupelles à affinage étaient mêlés à des paillettes d'or indubitablement primaire, associées à des particules de quartz. Ces fragments de métal, la plupart du temps non émoussés, n'ont donc majoritairement pas une origine alluvionnaire, et proviennent vraisemblablement d'une ancienne exploitation locale ignorée de nos jours. Il ne faut cependant pas exclure des travaux à la batée, puisque les cours d'eau du pays Porzay recèlent encore des occurrences aurifères non négligeables.

### La chapelle

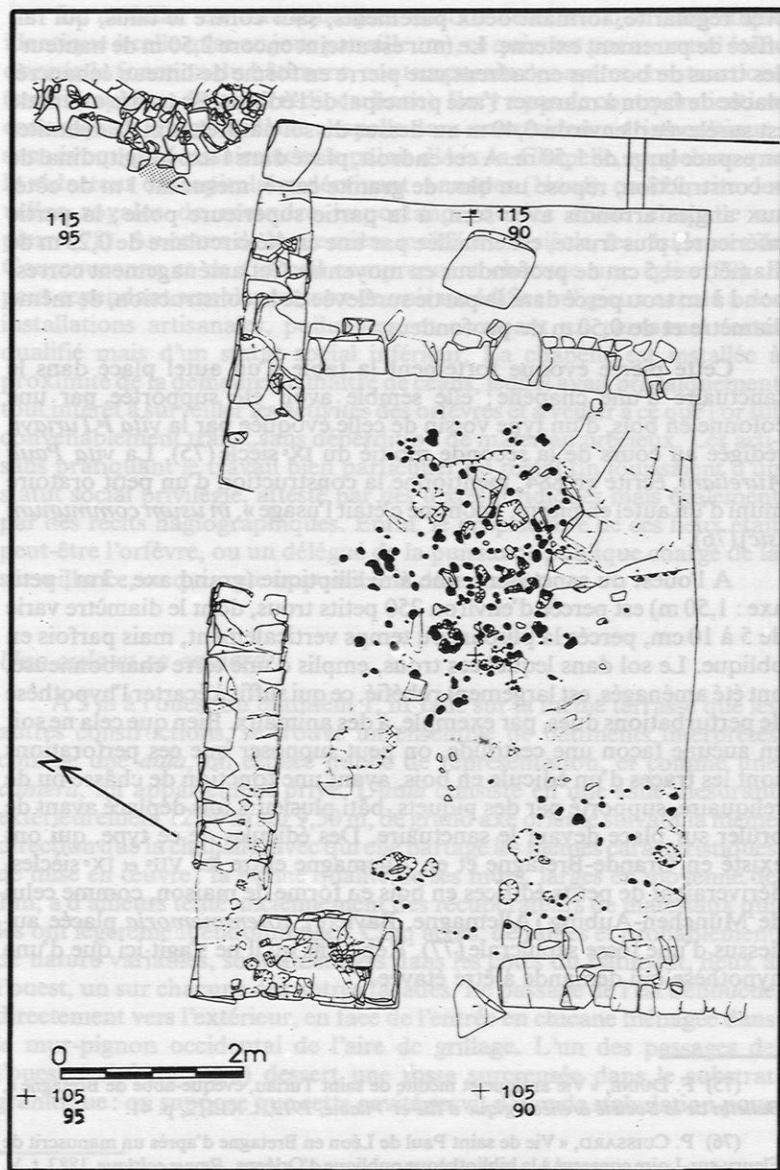
Plaquée contre le talus sud, à 5 m du bâtiment 1 dont elle est séparée par un espace vide, une construction rectangulaire orientée mesure extérieurement 10 m sur 6 m. Elle possède deux entrées, large de 1,10 m, l'une au nord, l'autre à l'ouest (figure 9). Les murs, larges de près de 1 m, soigneusement mis en œuvre, sont édifiés en moellons choisis, épannelés

(72) Ph. GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 486-489, 498-499.

(73) Ph. GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 477-478; J. GUIGUES et P. DEVISMES, *La prospection minière à la batée dans le massif Armoricaïn*, Paris, 1969, p. 142-143.

(74) Je remercie vivement Éric Houlgatte, géologue à Brest, d'avoir effectué ces opérations riches en informations essentielles.





Plan du bâtiment 7 (chapelle).

avec régularité, formant deux parements, sauf contre le talus, qui fait office de parement externe. Le mur est atteint encore 2,50 m de hauteur : des trous de boulins encadrent une pierre en forme de linteau échancré, placée de façon à marquer l'axe principal de l'édifice. Sa partie orientale est surélevée d'environ 0,40 m au-dessus du sol naturel, afin de délimiter un espace large de 1,50 m. A cet endroit, placé dans l'axe longitudinal de la construction, repose un bloc de granite carré, mesurant 1 m de côté, aux angles arrondis avec soin, à la partie supérieure polie ; la partie inférieure, plus fruste, est entaillée par une cavité circulaire de 0,25 m de diamètre et 5 cm de profondeur en moyenne. Cet aménagement correspond à un trou percé dans la partie surélevée de la construction, de même diamètre et de 0,50 m de profondeur.

Cette pierre évoque fortement la table d'un autel placé dans le sanctuaire d'une chapelle ; elle semble avoir été supportée par une colonne en bois, d'un type voisin de celle évoquée par la *vita I<sup>o</sup> Turiavi*, rédigée au cours de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle (75). La *vita Pauli Aureliani*, écrite en 884, mentionne la construction d'un petit oratoire muni d'un autel en pierre, « comme c'était l'usage », *in usum communum* [sic] (76).

A l'ouest du sanctuaire, une aire elliptique (grand axe : 3 m ; petit axe : 1,50 m) est percée d'environ 250 petits trous, dont le diamètre varie de 5 à 10 cm, percés la plupart du temps verticalement, mais parfois en oblique. Le sol dans lequel ces trous, emplis d'une terre charbonneuse, ont été aménagés, est largement rubéfié, ce qui suffit à écarter l'hypothèse de perturbations dues, par exemple, à des animaux. Bien que cela ne soit en aucune façon une certitude, on peut supposer que ces perforations sont les traces d'un édicule en bois, ayant une fonction de châsse ou de reliquaire, supporté par des piquets, bâti plusieurs fois déplacé avant de brûler sur place devant le sanctuaire. Des édicules de ce type, qui ont existé en Grande-Bretagne et en Allemagne entre les VII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, dériveraient de petits édifices en bois en forme de maison, comme celui de München-Aubing (Allemagne, Bavière), *totemmemoria* placée au-dessus d'une fosse sépulcrale (77). Répétons qu'il ne s'agit ici que d'une hypothèse qui demande à être étayée.

(75) F. DUINE, « Vie antique et inédite de saint Turiau, évêque-abbé de Bretagne », *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1912, t. XLI/2, p. 41.

(76) P. CUISSARD, « Vie de saint Paul de Léon en Bretagne d'après un manuscrit de Fleury-sur-Loire conservé à la bibliothèque publique d'Orléans », *Revue celtique*, 1883, t. V, p. 437.

(77) C. THOMAS, *The Early Christian Archaeology of North Britain*, Londres, 1971, p. 147-166.

Le mobilier est rare (quelques tessons de céramique domestique identique à celle mise au jour par ailleurs), ce qui n'est pas anormal étant donnée la fonction du bâtiment, contemporain des autres constructions (stratigraphie et datation radiocarbone). Il n'y a pas de contre-indication canonique à l'érection d'une chapelle dans une résidence aristocratique : sans évoquer nécessairement le palais d'Aix-la-Chapelle, rappelons que le rédacteur du capitulaire décrivant Annapes (Nord), en 810, cite des *villae* royales de moindre importance dotées d'une chapelle en pierre (78). Au cours de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, les résidences de Courcouronnes et de Corbeil comprennent chacune une église (79). Il peut cependant sembler curieux de voir un édifice religieux accolé à des installations artisanales, polluantes, et occupant un personnel certes qualifié mais d'un statut social inférieur. La chapelle est installée à proximité de la demeure du maître de céans, lequel avait prosaïquement tout intérêt à surveiller les activités des orfèvres et à veiller à ce que l'or fût convenablement traité, sans déperdition de matériau précieux. Les artisans pratiquant le travail bien particulier du métal fin jouissaient d'un statut social privilégié, attesté par des textes juridiques mais également par des récits hagiographiques. Enfin, le propriétaire de ces lieux était peut-être l'orfèvre, ou un délégué de la puissance publique chargé de la surveillance, ce qui reste impossible à déterminer.

### *Une aula et sa camera*

À 3 m à l'ouest du bâtiment 1, installé sur la même terrasse que les autres constructions, se trouve un ensemble de bâtiments interprétés comme une *aula*, un espace public de représentation, et comme une *camera*, un appartement privé. L'*aula* consiste en une salle mesurant extérieurement 12,50 m sur 9,50 m, de grand axe orienté suivant la même direction que la chapelle, avec qui elle partage les mêmes caractéristiques de mise en œuvre : la bonne qualité de ses murs, larges en moyenne de 1 m, a d'ailleurs tenté anciennement des récupérateurs de matériaux qui les ont légèrement endommagés. Cinq accès, de tailles et probablement de nature variables, sont aménagés dans les côtés du bâtiment, deux à l'ouest, un sur chacune des autres façades. Le passage de l'est débouche directement vers l'extérieur, en face de l'entrée en chicane ménagée dans le mur-pignon occidental de l'aire de grillage. L'un des passages de l'ouest (celui du nord) dessert une fosse surcreusée dans le substrat granitique : on suppose que cette cavité servit d'aire de stabulation pour

(78) *Capitularia Regum Francorum*, M.G.H., t. II, p. 254-256.

(79) H. GUILLOT, « L'exode du clergé breton devant les invasions scandinaves », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. LIX, 1982, p. 277, 294.



quelque animal de bétail. En effet, la fosse est barrée au nord par un mur à la base duquel est percée une rigole ayant peut-être une fonction d'évacuation des liquides s'écoulant d'une étable. Un silo piriforme, avec un dispositif permettant d'y descendre, est aménagé à côté de cette aire. L'autre accès pratiqué dans le mur-pignon occidental (celui du sud) est plus évolué, puisqu'il comporte un seuil, rubéfié par un incendie : l'entrée se fait par l'angle sud-ouest du bâtiment, sur une grande dalle carrée de 0,90 m de côté. Elle dessert la *camera* qui lui fait face. Les accès percés dans les grands côtés ne débouchent pas immédiatement vers l'extérieur, puisqu'ils sont protégés par un auvent matérialisé par quatre poteaux, lesquels auvents appartiennent à deux portiques (un au nord et un au sud) larges de 1 m. Ces galeries sont supportées par des poteaux soigneusement équarris, de section carrée ou rectangulaire, à l'extrémité inférieure sciée à angle droit. Le portique sud comporte huit poteaux, celui du nord six : le poteau placé à l'angle nord-ouest reposait sur un dé de pierre constitué d'un gros bloc de granite issu du substrat, à peine épannelé, dans la partie supérieure duquel est creusée une cuvette circulaire (diamètre : 0,40 m), très peu profonde. L'accès sud a été partiellement épierré, ce qui empêche de vérifier s'il était constitué de la même façon que son symétrique du nord, en fait formé de deux passages séparés par une pile de pierre. Immédiatement à l'ouest, il n'existe pas de piédroit aménagé dans le mur, car les parements de celui-ci s'écartent de façon à laisser un espace vide large au maximum de 0,70 m, profond de 0,80 m : il semble que ce dispositif constitue une guérite, vraisemblablement destinée à abriter une sentinelle, ou un personnage remplissant un rôle similaire à celui d'un huissier. Il ne semble pas exister d'autre exemple d'un aménagement identique dans des constructions du haut Moyen Age ; celui-ci paraît nécessité par la fonction publique du bâtiment.

Celui-ci était couvert par une probable toiture à double pans, reposant à la fois sur les grands côtés (et peut-être contrebuté par les couvertures des portiques et des auvents, à moins qu'il n'ait existé une toiture commune) et sur une file de poteaux établis sur l'axe longitudinal. Deux trous de poteaux ont été repérés, de chaque côté d'un foyer central de belle facture, un carré de 1 m de côté, possédant une bordure de pierres allongées et plates polies sur leur partie supérieure. La sole du foyer, constituée d'un cailloutis régulier, est creusée par une perforation circulaire interprétée comme une transformation en four. Jouxant cette structure par le nord, un grand trou ovoïde aménagé dans le substrat, aux parois fortement rubéfiées, est un très probable four pour la cuisson à l'étouffée. Des esquilles d'ossements de petits animaux ont été recueillis dans ces deux structures à feu, indiquant un usage alimentaire, doublant la fonction de chauffage. L'évacuation des fumées ne se faisait pas par une cheminée du type de celle de Doué-la-Fontaine, l'une des plus

anciennes connues (X<sup>e</sup> siècle) (80), mais sans doute plutôt par une hotte ou une trémie assez semblable à la « bourrine » vendéenne (81). Le confort de cette *aula* est donc à relativiser...

Dans l'angle sud-ouest de l'enclos supérieur a été mis au jour le bâtiment 6, interprété comme un espace privé, communiquant avec l'espace public. Cette construction mesure extérieurement 8,80 m du nord au sud, et 6,60 m d'est en ouest ; l'angle nord-ouest a été détruit par la canalisation d'adduction d'eau installée en 1961, et le mur nord a été épierré anciennement, pour un réaménagement (extension ?) qui sera explicité lorsque la fouille de ce secteur sera achevée. Les murs ouest et sud, pourtant placés contre les talus, comportent deux parements soigneusement mis en œuvre, à la différence de la chapelle, dont le mur sud ne possède qu'un parement interne. Cette différence s'explique parce qu'un chemin passe immédiatement derrière le bâtiment afin de desservir le sommet de l'angle sud-ouest de l'enclos. Au centre de la construction, inséré dans les sols d'occupation, aussi fortement rubéfiés que les parements internes, se trouve un foyer circulaire (diamètre : 1,20 m), aménagé en cuvette régulière (profondeur maximale : 0,40 m). De menus ossements et des arêtes de poisson y ont été recueillis, confirmant la double fonction de cette structure de combustion, utilisée pour la cuisine et le chauffage.

Cet espace s'articule avec le bâtiment public par un passage aménagé dans son mur oriental, donnant accès sur l'angle sud-ouest du portique, entre deux poteaux. Il paraît vraisemblable de l'interpréter comme un appartement privé réservé au maître de céans, la *camera* juxtaposée à l'*aula*, espace de représentation. A Locronan, en l'absence de textes contemporains de l'utilisation de l'enclos, il est possible de dénommer certaines structures mises au jour en utilisant les informations mentionnées pour les palais impériaux d'époque carolingienne, tels Aix-la-Chapelle, Annapes (82), Compiègne, Herstal (83) ou Ingelheim.

### La datation

La datation de l'enclos supérieur de Locronan repose sur le mobilier mis au jour, avec toutes les incertitudes que cela comporte, mais surtout

(80) BOUARD, *op. cit.*, 1973-1974, p. 41-43.

(81) J.-M. PESEZ, « Le foyer de la maison paysanne (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », *Archéologie médiévale*, 1986, t. XVI, p. 74-77.

(82) P. HELIOT « Sur les résidences princières bâties en France du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle », *Le Moyen Age*, 1955, t. LXI, p. 303.

(83) A. JORIS, « Le palais carolingien d'Herstal », *Le Moyen Age*, 1973, t. LXXIX (4<sup>e</sup> série, t. XXVIII), p. 385-420.

sur trois mesures d'âge par le radiocarbone et sur deux deniers carolingiens.

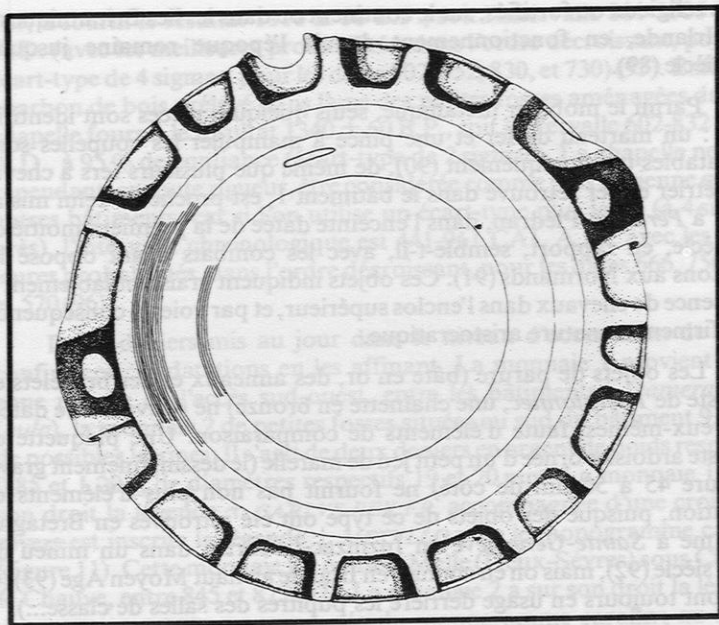
Le mobilier céramique mis au jour (environ 500 tessons en six campagnes de fouilles, ce qui est peu) comporte plusieurs types de poteries, schématiquement classables en deux groupes, domestique et luxueuse, et en sous-groupes qui ne seront pas détaillés ici. La céramique domestique a été retrouvée essentiellement à l'extérieur des bâtiments, suite aux balayages, avec cependant plusieurs occurrences à l'intérieur de l'aire de grillage (qui servait également au martelage de l'or à chaud, ou à d'autres opérations). Cette poterie domestique, grossière quoique tournée, très micacée, donc vraisemblablement autochtone, tout en restant très différente de la céramique onctueuse, production bigoudène apparaissant en Bretagne dès le XI<sup>e</sup> siècle (84), montre des pâtes allant du blanc crème au gris, avec des nuances plus ou moins orangées. Un dépôt noirâtre de suie indique qu'il s'agit de vaisselles allant au feu. Les lèvres, presque horizontales, sont larges ; une anse s'accroche directement sous la lèvre, et non sur la panse, rappelant des formes très anciennes. Il n'existe pratiquement aucun décor, mis à part quelques poinçonnages malhabiles réalisés grâce à une paille. On peut rapprocher certains détails de ces poteries domestiques de celles mises au jour à *Creac'h Gwen* en Quimper, datées de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle (85).

La céramique luxueuse, trouvée presque exclusivement à l'intérieur de l'*aula*, en deux endroits distincts (comme si deux vases y avaient été cassés sans être balayés) comprend deux types de poteries fort différentes, l'une vernissée, l'autre micacée. Le premier vase (dont la forme n'est pas reconstituable), à la glaçure vert-jaune, dont la pâte comporte des grains de quartz tournés (d'origine sédimentaire, donc non autochtone), est orné de pastilles rapportées en forme de gouttes ; les équivalents exacts ne semblent pas connus, en France ou dans les îles Britanniques, aux IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. L'autre vase est une jarre globuleuse (diamètre maximal : environ 0,40 m ; hauteur estimée : 0,40 m), à pâte micacée, ornée de larges motifs rectangulaires délimités par des bandes rapportées. Des tenons de suspension et des bandes rapportées décoratives sont fixées au sommet de la lèvre ; immédiatement en dessous, une anse s'accroche, comme pour la céramique domestique (figure 10). Il est possible de comparer ce vase avec une poterie à décor relativement

(84) P.R. GIOT, « Un type de céramique antique inédit de Cornouaille et d'ailleurs », *Annales de Bretagne*, 1955, t. LXII, p. 202-213 ; P.R. GIOT, « La céramique onctueuse de Cornouaille. Contribution à l'étude de l'économie médiévale », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1971, t. XCVII, p. 103-130.

(85) Y. MÉNEZ et M. BATT, « L'habitat du haut Moyen Age de *Creac'h Gwen* à Quimper (Finistère) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 1988, t. V, p. 123-140.





*Céramique luxueuse (dessin de Françoise Le Boulanger).*

proche mise au jour sur l'éperon barré de *Castel-Meur* en Cléden-Sizun, occupé intensément durant la période de la Tène (86); ce grand vase à trois anses est conservé au Musée préhistorique de Penmarc'h (87). Deux autres vases, au décor encore plus proche (mis à part des ocelles), conservés au Musée départemental breton à Quimper, furent trouvés en 1931 à *Lanzent*, en Plonévez-Porzay, à moins de 6 km de l'enceinte de Locronan (88). *Lanzent* fut, jusqu'à la Révolution, un prieuré de Landévennec, bien que les origines du ressort de l'abbaye restent des plus douteuses.

L'étude des coupelles à affinage de l'or n'est d'aucun secours pour la datation de l'enclos, dans la mesure où ce type d'objet apparaît dans des

(86) P. DU CHATELLIER, « Oppidum de Castel-Meur en Cléden (Finistère) », *L'Anthropologie*, 1890, t. 1, n° 4, juillet-août, p. 410.

(87) Je remercie vivement P.-R. Giot de m'avoir signalé cette poterie.

(88) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXVIII (1931), p. v., p. XXII-XXIII, p. XXX; Ph. LE STUM, *Catalogue de l'exposition « 1491-1991. La Bretagne au temps des ducs »*, Daoulas, 1991, p. 98, n° 101-1; M. TABURET, *La faïence de Quimper*, Paris, 1979, p. 12-15.

sites religieux ou fortifiés, sur le continent ou dans les îles Britanniques et en Irlande, en fonctionnement depuis l'époque romaine jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle (89).

Parmi le mobilier métallique, seuls quelques pièces sont identifiables : un marteau de fer et une pince à manipuler les coupelles sont indatables typologiquement (90), de même que plusieurs fers à cheval. Un étrier en fer retrouvé dans le bâtiment 1, est proche de celui mis au jour à *Péran* en Plédran, dans l'enceinte datée de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, en rapport, semble-t-il, avec les combats ayant opposé les Bretons aux Normands (91). Ces objets indiquent vraisemblablement la présence de chevaux dans l'enclos supérieur, et par voie de conséquence, confirment sa nature aristocratique.

Les objets de parure (bâte en or, des anneaux et des bracelets en schiste de *Postolonnec*, une chaînette en bronze) ne peuvent être datées par eux-mêmes, faute d'éléments de comparaison. Une plaquette en schiste ardoisier ornée d'un petit jeu de marelle (le dessin, finement gravé, mesure 45 à 50 mm de côté) ne fournit pas non plus d'éléments de datation, puisque des objets de ce type ont été retrouvés en Bretagne, comme à *Sainte-Geneviève* en Inzinzac-Lochrist, dans un milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (92), mais on en connaît en Irlande au haut Moyen Age (93) (et ils sont toujours en usage derrière les pupitres des salles de classe...).

Trois datations par mesure d'âge du radiocarbone ont été effectuées en trois endroits différents de la terrasse supérieure. Dans le bâtiment 1, du charbon de bois prélevé dans une probable fosse de vidange d'un foyer a fourni le résultat  $1040 \pm 50$  B.P. (94), soit, après calibration et avec une probabilité de 95 % (écart-type de 2 sigmas), l'intervalle 880-1140 CAL A.D. Du charbon prélevé dans le sol d'occupation du bâtiment 2, dans un niveau contenant un fragment de coupelle à affinage de

(89) Ph. GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 476-477.

(90) P. HALBOUT, C. PILET, et C. VAUDOUR, « Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie du I<sup>er</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Annales de Normandie*, Caen, 1986, t. XX, p. 54, 127, 208.

(91) J.P. NICOLARDOT, « De la bêche à l'épée au Camp de Péran, forteresse carolingienne, Plédran (Côtes-d'Armor) », *Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes d'Armor*, 1990, CXIX, p. 190-193.

(92) R. BERTRAND, *Catalogue de l'exposition « 1491-1991. La Bretagne au temps des ducs »*, Daoulas, 1991, p. 99, n° 101-9.

(93) C. STERCKX, « Les jeux de damier celtiques », *Études celtiques*, t. XIII, fascicule 2, *Actes du quatrième congrès international d'études celtiques* (Rennes, 18-25 juillet 1971), volume II, Paris, 1979, p. 737-738 ; je remercie vivement J. PEUZIAT de m'avoir signalé cet article.

(94) Échantillon Gif-7312 mesuré le 14 avril 1987 par G. Delibrias.

l'or, a fourni le résultat  $1110 \pm 50$  B.P., soit l'intervalle 801-1006 CAL A.D. (avec les meilleures probabilités, dans l'ordre décroissant, pour un écart-type de 4 sigmas, pour les dates 902, 952, 830, et 730) (95). Enfin, du charbon de bois prélevé dans l'une des petites fosses aménagées dans la chapelle fournit le résultat  $1340 \pm 60$  B.P., soit l'intervalle 602-832 CAL A.D., à 95 % de confiance (écart-type de 2 sigmas). La chapelle ne peut cependant, en toute rigueur, être considérée comme plus ancienne que les autres bâtiments, car si l'on utilise un écart-type plus large (à 4 sigmas près), l'intervalle chronologique est 441-961 CAL A.D., avec les meilleures probabilités, dans l'ordre décroissant, pour les dates 666, 750, 850 et 570 (96).

Deux deniers mis au jour dans le niveau d'occupation de l'*aula* confirment ces datations en les affinant. La monnaie 1 provient de la zone proche de l'accès sud-ouest, entre les bâtiments 6 (*camera*) et 9 (*aula*), la monnaie 2 de petites fosses situées au sud du bâtiment 9, dans de possibles latrines. Il s'agit de deux deniers en argent de poids respectifs 0,85 et 1,20 g, de diamètres respectifs 19 et 20 mm. La monnaie 1 a sur son droit la légende + *CARLVS REX FR*, accompagnée d'une croix; au revers est inscrite la légende + *METVLLLO* avec le monogramme carolin (figure 11). Cette monnaie fut émise à Melle (Deux-Sèvres) sous Charles le Chauve, entre 845 et 877 (97). La monnaie 2 a sur son droit la légende + *GRATIA D-I REX*, accompagnée du monogramme carolin; au revers est inscrite la légende *HREDONIS CIVITAS*, avec une croix. Cette monnaie, un denier au type de l'édit de Pîtres, fut émise à Rennes sous Charles le Chauve entre 864 et 877 (98). Le denier de Melle, au poids

(95) Échantillon Gif-7835 mesuré le 24 novembre 1988 par M. Fontugne.

(96) Échantillon Gif-8405 mesuré le 23 octobre 1990 par M. Fontugne; je remercie vivement P.R. Giot d'avoir calibré les dates radiocarbones.

(97) J.-N. BARRANDON et F. DUMAS, « Minerai de Melle et monnaies durant le haut Moyen Age: relations établies grâce aux isotopes du plomb », *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 1990, t. VIII, p. 901-906; E. CARON, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1882, p. 127-134, pl. IX; A. ENGEL et R. SERRURE, *Traité de numismatique du Moyen Age*, Paris, 1890, p. 240; E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, Strasbourg, 1883-1884, t. I, p. 76-77, 143, 159, 202-203, pl. VII, XIII, XXI, XXIII; P. GRIERSON et M. BLACKBURN, *Medieval European Coinage*; tome 1, *The Early Middle Ages*, Cambridge, 1986, p. 235-240, n° 924-933; F. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1860, t. II, p. 6, n° 2347, pl. LII, n° 14; M. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies carolingiennes*, Paris, 1892, p. 97-99, n° 688, 692-698, pl. XVI.

(98) A. BIGOT, *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, Paris, 1857, p. 25, n° 60-61, pl. IV, n° 10-11; ENGEL et SERRURE, *op. cit.*, 1890, t. I, p. 238; GARIEL, *op. cit.*, 1883-1884, t. II, p. 240, n° 199-200; GRIERSON et BLACKBURN, *op. cit.*, 1986, p. 232-233, n° 889-890; J. DE MEY, *Les monnaies de Bretagne (781-1547)*, Bruxelles, Paris, 1970, p. 10, n° 8-9; POEY D'AVANT, *op. cit.*, 1860, t. I, p. 41, n° 194-195, pl. VIII, n° 1-2; PROU, 1892, *op. cit.*, p. 92, n° 651-652, pl. XV.





*Monnaie 1 (denier de Melle - diamètre réel : 19 mm).*

assez faible, circula sans doute plus longuement que celui de Rennes. La durée de vie des monnaies de ce type ne peut pas dépasser une quinzaine d'années : comme le poids assez faible du denier de Melle indique sans doute qu'il circula plus longtemps que celui de Rennes, et que ces deux monnaies circulèrent en même temps (stratigraphie), on peut estimer que la date de dépôt doit être proche de 880 (99).

Cette datation confirme les résultats de mesure d'âge par le radio-carbone ; comme la durée d'utilisation du site semble restreinte (absence de céramique onctueuse et de reprises stratigraphiques), il semble que l'enclos supérieur de l'enceinte de Locronan ait été en fonctionnement au cours de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, en adoptant une large fourchette chronologique. De nombreuses traces d'action du feu affectent la plupart des bâtiments qui paraissent avoir été détruits par des incendies, les toitures végétales s'étant effondrées vers le centre des constructions, rubéifiant à la fois les parois et les sols d'occupation. Bien que cette

---

(99) Je remercie vivement M<sup>mes</sup> F. DUMAS et J. PILET-LEMIÈRE d'avoir identifié et commenté ces monnaies.

hypothèse soit imprudente, nous supposons qu'une destruction volontaire affecta les bâtiments de l'enclos supérieur. Dans l'état actuel de la fouille, les pyromanes demeurent inconnus, bien que des indices de caractère historique tendraient à accuser les Scandinaves, responsables de la profonde désorganisation de la Cornouaille dans le premier tiers du X<sup>e</sup> siècle.

### *Quel aristocrate à Locronan au IX<sup>e</sup> siècle ?*

Le propriétaire de ces lieux était, à l'évidence, un aristocrate disposant du droit d'utiliser le sous-sol, donc bénéficiaire d'un droit régalien et héritier du fisc. Au cours de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, deux rois dirigent la Bretagne, Erispoë (851-854), puis Salomon (857-874). Ce dernier paraît originaire du Poher, une région qui n'est peut-être pas indifférenciée d'avec la Cornouaille. Ce souverain dispose de richesses importantes, qu'il distribue avec munificence : l'une des sources de l'or dont il ne se montre pas avare pourrait provenir d'une exploitation du type de celle de Locronan, sans qu'il soit naturellement permis d'avancer que l'enclos fouillé ait le moindre rapport direct avec Salomon. La concordance chronologique doit cependant être soulignée ; on pourrait avancer que l'« orfèvre » de Locronan travaillait pour le compte du roi, ou du titulaire de la puissance publique, lequel, pour la Cornouaille du IX<sup>e</sup> siècle, ne saurait être confondu avec un personnage plus ou moins mythique (plutôt plus que moins !), tel Gradlon.

Ce n'est pas ici le cadre d'une discussion approfondie sur ce « souverain » ; parfois totalement rejeté (100). Son nom revient à plusieurs reprises dès que l'on étudie les sources historiques de la région à l'époque carolingienne, aussi bien celles qui concernent l'abbaye voisine de Landévennec que les *vitae* des saints locaux, Corentin, Guénolé et Ronan. Selon la charte XX du cartulaire de Landévennec (101), Gradlon, roi des Bretons, reçut à *Lan Sent*, dans la résidence (*domus*) de Uuarhenus, son échanson (*pincerna*), en présence des saints cornouaillais Guénolé et Corentin, les saints Florent, Médard, et Philibert ; ces personnages lui promirent quatorze cités en terre des Francs si le souverain défendait ceux-ci contre les païens. Bien qu'il existe un nom *Lan Sent* identique en Gourin (Morbihan), on s'accorde généralement à identifier le *Lan Sent*

(100) R. LATOUCHE, *Mélanges d'histoire de Cornouaille* (V<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle), Paris, 1911, p. 37.

(101) E. ERNAULT et R.-F. LE MEN, *Cartulaire de Landévennec. Mélanges historiques*, 1886, t. V, Paris, p. 558-559 ; A. DE LA BORDERIE, *Cartulaire de Landévennec*, Rennes, 1888, p. 151-152 ; A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, Rennes, 1905, t. I, p. 324.

de la charte XX avec *Lanzent* en Plonévez-Porzay (102). Tenu pour un « faux pitoyable » (103), un acte où il n'y avait « absolument rien d'historique » (104), un « magma anachronique » (105), cette charte paraît cependant antérieure au milieu du X<sup>e</sup> siècle, époque où elle fut développée (106). Selon L. Fleuriot (107), cet acte conservait le souvenir de faits remontant au VI<sup>e</sup> siècle. R. Latouche (108) y distinguait plutôt « l'écho de traditions confuses ayant pour héros le roi Salomon, et pour objets ses relations avec Charles le Chauve et les luttes qu'il soutint contre les Normands ». La *vita Winwaloei*, rédigée vers 880 en l'honneur de saint Guérolé, indique que Gradlon eût à combattre les Scandinaves sur les bords de la Loire. Ce personnage est qualifié par trois fois, dans le cartulaire de Landévennec, de « roi des Bretons et aussi d'une partie des Francs ». B. Tanguy (109) assimilerait volontiers le souverain de la charte XX au *Gradlon Phueneuor* de l'acte LIV, où il figure en dixième position sur la liste des comtes de Cornouaille (110) ; il aurait vécu au cours de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle (111).

La liste comtale du cartulaire de Landévennec mentionne Alain Canhiart, *bellator fortis*, père de Hoël, futur duc de Bretagne en 1066. Ce comte donna les terres de Locronan à l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, qu'il avait (re)fondée vers 1050 (112). Il n'est pas impossible que cette cession eût lieu parce qu'Alain Canhiart, héritier d'un lignage qui se

(102) W. DAVIES, « Les chartes du cartulaire de Landévennec », dans *Actes du Colloque du 15<sup>e</sup> centenaire de l'abbaye de Landévennec, 25-26-27 avril 1985*, Bannalec, 1986, p. 87 ; M. SIMON, *L'abbaye de Landévennec de saint Guérolé à nos jours*, Rennes, 1985, p. 188-189 ; TANGUY, *op. cit.*, 1979, p. 83.

(103) F. LOT, *Mélanges d'histoire bretonne*, Paris, 1907, p. 189.

(104) LA BORDERIE, *op. cit.*, 1905, p. 325.

(105) SIMON, *op. cit.*, 1985, p. 43.

(106) DAVIES, *op. cit.*, 1986, p. 95.

(107) L. FLEURIOT, *Les origines de la Bretagne*, Paris, 1980, p. 224-225.

(108) LATOUCHE, *op. cit.*, 1911, p. 59.

(109) B. TANGUY « Grallon, roi de Cornouaille. A la recherche d'un héros populaire », *Ar Men*, 1988, t. XIV, p. 30-44.

(110) ERNAULT et LE MEN, *op. cit.*, 1886, p. 576-577 ; LA BORDERIE, *op. cit.*, 1888, p. 172-173.

(111) LATOUCHE, *op. cit.*, 1911, p. 74-75.

(112) J. QUAGHEBEUR, « Aristocratie et monachisme autour de Sainte-Croix de Quimperlé aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », dans *Sous la règle de saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Age à l'époque moderne*, Genève, Paris, 1982, p. 199-211 ; J. QUAGHEBEUR, « Stratégie lignagère et pouvoir politique en Cornouaille au XI<sup>e</sup> siècle », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1991, t. LXVIII, p. 5-18.



forgeait des ancêtres prestigieux, n'était en fait pas le possesseur immémorial de Locronan. Son statut comtal ne lui donnait en particulier pas le droit de disposer du sous-sol, propriété du fisc. La *vita Winwaleoi* précise que Gradlon, l'une des « quatre colonnes » de la Cornouaille (les trois autres étant les saints Corentin, Guénoles et Tugdual) « avait pour sa part l'empire terrestre et gouvernait sagement les campagnes et les rivages » (113). Le souverain est décrit par la même *vita* comme un puissant personnage : « (...) petit malheureux, brûlant pour l'or d'autrui, tu brilles dans tes vêtements de soie et de pourpre, ornés de pierres précieuses » (114). On peut naturellement voir dans ce passage un poncif hagiographique ; mais il est possible également de supposer que Uurdisten, le rédacteur de la *vita Winwaleoi* s'inspira d'un personnage contemporain, à qui il donna le nom de Gradlon.

Un comte de Cornouaille inconnu de la liste du cartulaire de Landévennec est cependant attesté par des textes autrement plus authentiques, les actes du cartulaire de Redon, entre 857 et 874. Rivelen, sans doute fils de Rivallon, comte de Poher, et probable frère de Salomon, roi de Bretagne, était comte de Cornouaille avant de devenir comte de Vannes, probablement après 868. Il n'est pas sans importance de noter qu'il se rattache à une famille puissante, sans doute ancienne, probablement héritière du fisc, ce qui pouvait lui donner le droit d'exploiter l'or à Locronan. Un autre comte de Cornouaille, Gourmaëlon, est moins connu ; mentionné entre 884 et 913, il dirigea plus tard, comme comte et non comme roi, la totalité de la Bretagne (115). La fin de son règne coïncide avec une période très sombre pour la Cornouaille, avec l'insécurité croissante engendrée par les raids scandinaves ; outre l'acte XX du cartulaire de Landévennec, d'autres indices laissent à penser que les Normands auraient tenté d'installer une principauté en Cornouaille au début du X<sup>e</sup> siècle (116). *La Chanson d'Aiquin*, composée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, pourrait se faire l'écho des relations tumultueuses dans la région entre d'une part les Scandinaves, et d'autre part les Bretons et les Francs. Elle mentionne à *Nyvet* (actuel *Nevet*, en Locronan) la destruction par le feu d'une ville ou d'un *chastel* ; il est tentant de voir dans ce passage une tentative d'explication de la présence d'une résidence aristo-

(113) *Vita Winwaleoi*, II, 19 ; SIMON, *op. cit.*, 1985, p. 40 ; TANGUY, *op. cit.*, 1988, p. 34.

(114) *Vita Winwaleoi*, II, 16 ; SIMON, *op. cit.*, 1985, p. 40 ; TANGUY, *op. cit.*, 1988, p. 34.

(115) CHÉDEVILLE et GUILLLOT, *op. cit.*, 1984, p. 373, 375.

(116) H. GUILLLOT, « Le premier siècle du pouvoir ducal breton (936-1040) », dans *Actes du 103<sup>e</sup> congrès national des Sociétés savantes, Nancy, Metz, 1978*, Paris, 1979, p. 69.

cratique abandonnée depuis pratiquement deux siècles (117).

En définitive, on peut considérer que l'enceinte de Locronan serait, non pas un *palatium* royal, mais bien plutôt une *curtis* où résiderait un aristocrate placé sous la dépendance d'un prince territorial tenant la puissance publique, jouissant du fisc. Des sites d'un type tout à fait identique sont inconnus, mais il est possible d'envisager des rapprochements avec des *curtes* d'époque carolingienne en Allemagne, telle celle de Dūna bei Osterode (Harz, proche de Gosslar), dans laquelle de l'argent était traité.

### *La résidence aristocratique et la troménie de Locronan*

La *vita Ronani*, rédigée dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle (118), évoque les démêlés de ce saint avec Gradlon, lequel résidait dans une *aula* que plusieurs arguments, développés par ailleurs, permettent de localiser à Locronan. Sa célèbre *troménie* (119) (du breton *tro minihi*, le « tour du lieu d'asile »), déambulation correspondant à peu près aux limites paroissiales, semble signalée par la *vita Ronani*. Le saint, convoqué chez Gradlon, s'assit sur une pierre placée devant l'*atrium* de l'*aula* du souverain ; plutôt que de traduire par « l'entrée du palais », B. Merdrignac suggère de rendre *atrium* par « lieu d'asile », suivant des exemples des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (120). Il est tentant d'assimiler cette *aula* royale avec la résidence aristocratique en cours de fouille (121).

Quels étaient les rapports entretenus entre cette *aula* et la *troménie* ? Avant de répondre à cette question, il serait nécessaire de déterminer l'époque à laquelle vécut Ronan, réputé être l'initiateur de cette déambulation. L'hypothèse selon laquelle le saint n'aurait jamais existé, la *vita* étant « une légende toponymique dont le nom de Locronan a donné l'idée » (122) est actuellement totalement rejetée. Lors du colloque orga-

(117) GUIGON, *op. cit.* 1990/b, p. 45-46.

(118) Je remercie vivement H. Guillotel de m'avoir fourni cette datation, préférable à l'attribution aux années 1235.

(119) D. LAURENT, « Le juste milieu. Réflexion sur un rituel de circumambulation millénaire : la troménie de Locronan » dans *Tradition et histoire dans la culture populaire. Rencontres autour de l'œuvre de Jean-Michel Guilcher. Documents d'ethnologie régionale*, vol. 11. Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1990, p. 255-292.

(120) GUIGON, ELUERE, MENU et QUERRE, *op. cit.*, 1991 (à paraître).

(121) Ph. GUIGON, *op. cit.*, 1990/b, p. 41-53 ; Ph. GUIGON, *op. cit.*, 1990/a, p. 478-483 ; MERDRIGNAC, *op. cit.*, 1979, p. 143-144.

(122) LATOUCHE, *op. cit.*, 1911, p. 95.

nisé en avril 1989 à Locronan (à l'occasion de la dernière *troménie*) (123), D. Laurent avança l'hypothèse d'un personnage du VII<sup>e</sup> siècle ; selon B. Merdrignac (124), l'éponyme de la paroisse remonterait en fait à la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire durant l'utilisation de la résidence aristocratique, ce qui confirmerait indirectement la validité de la *vita Ronani*, qui fait évoluer de façon contemporaine le saint et le roi Gradlon.

Bien que la *troménie* soit liée de façon évidente à saint Ronan — sa *vita* reste cependant peu explicite sur ce point —, elle possédait très vraisemblablement une existence antérieure (125). Différents arguments convergent en ce sens, par exemple le nom *Nevet*, découlant de *nemeton*, ou la présence de plusieurs stèles et menhirs situés sur le parcours même de la *troménie*. Une autre pierre remarquable, la *Gazeg Vein* (la « Jument de Pierre »), mentionnée dans la *vita Ronani*, jouissait, selon une multitude de témoignages anciens, de la capacité de combattre la stérilité féminine. D. Laurent conclut que cette déambulation (dont il rapproche le tracé du dessin gravé sur l'ardoise trouvée près de l'*aula* ; l'interprétation comme marelle nous semble préférable) obéissait à des impératifs calendaires codifiés par les Celtes (126), impératifs omniprésents dans la *troménie* chrétienne.

Jusqu'à présent, les fouilles n'ont pas déterminé une occupation de la *Montagne du Prieuré* antérieurement au IX<sup>e</sup> siècle ; il semble que la résidence ait été installée au moment où la *troménie* fut christianisée. Si les circonstances de sa fin paraissent compréhensibles, on ne peut être affirmatif en ce qui concerne ses origines, notamment les critères ayant présidé au choix de son implantation. Les conditions climatiques paraissent plus favorables sur la face nord de la *Montagne du Prieuré* que sur la face sud du Ménez-Hom, car en dépit d'un moindre ensoleillement, on y est protégé des vents dominants du sud-ouest ; mais ces avantages paraissent de peu de poids. De même, l'intérêt économique d'une installation à Locronan n'a probablement pas été déterminant, dans la mesure où ce métal existe de façon relativement abondante dans tout le pays Porzay.

L'hypothèse « d'une ancienne importance privilégiée de la montagne sacrée de *Nevet*, en relation avec la souveraineté sur la Cor-

(123) Actes à paraître, comprenant notamment des communications de Ph. GUIGON (*La résidence aristocratique*), H. GUILLOTTEL (*La donation d'Alain Canhiart à Quimperlé*), D. LAURENT (*La troménie*), B. MERDRIGNAC (*Saint Ronan*) et J. QUAGHEBEUR (*Locronan au X<sup>e</sup> siècle*).

(124) MERDRIGNAC, *op. cit.*, 1979.

(125) D. LAURENT « La troménie », dans *Un Pays de Cornouaille, Locronan et sa région*, sous la direction de M. DILASSER, Paris, 1979, p. 194-223.

(126) LAURENT, *op. cit.*, 1990.



nouaille » (127) ne semble pas à éliminer sans discussion. Au IX<sup>e</sup> siècle, un prince territorial, éventuellement Rivelen, peut-être surnommé Gradlon dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, voire dès 880, aurait ainsi pu résider à Locronan d'abord pour des motivations religieuses ; l'importance de son *aula*, favorisée heureusement par l'or du pays Porzay, serait l'une des conséquences de sa soumission à un rituel ancestral. Les circonstances politiques et économiques ont probablement joué un rôle essentiel dans le choix de cette implantation. L'ensemble de ces conclusions, provisoires et hypothétiques, risque naturellement d'être bouleversé par les informations issues des fouilles futures.

Philippe GUIGON

#### RÉSUMÉ

Les résidences aristocratiques d'époque carolingienne restent méconnues en Bretagne, en raison de la carence des sources documentaires, trop brèves et stéréotypées pour être exploitables. La toponymie n'apporte pas non plus les précisions souhaitées. Cependant, depuis 1986, la fouille de Locronan apporte un éclairage nouveau sur la question : dans un système d'enclos protégés ont été mises au jour une demeure (espaces privés et publics), une chapelle ainsi que des installations servant à la métallurgie de l'or. L'ensemble, en service durant la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, dépendait probablement d'un aristocrate détenteur de la puissance publique, un éventuel ancêtre de la lignée comtale de Cornouaille.

(127) D. LAURENT, *op. cit.*, 1990, p. 278.